



SOMBREFFE

Bimestriel officiel d'informations communales

N°169 - Novembre 2022



*« 2022, année de la haie, refuge de biodiversité »
La traditionnelle Journée de l'arbre a lieu à **Sombreffe**
le samedi 19 novembre, de 9h à 12h, dans le verger communal*



Rue Lucien Ponlot, 45 - 5140 Ligny
Tel : **071/88.60.00** - Fax : **071/88.62.63**
info@chassis-delfosse.be
www.chassis-delfosse.be

PVC - BOIS - ALU



Benoît DIERGE - Audicien

- *Appareils discrets et performants*
- *Essais sans engagement*
- *Réglage et nettoyage de votre appareil*



Rue Joseph Marvel, 22 - 5032 Corroy-le-Château

sur rendez-vous : **0473/89 25 81**



www.audibilis.be • info@audibilis.be



infi-coulon
Coulon Gérald

Soins infirmiers à domicile
de qualité, prestés 7j/7

Prise de sang, Sombreffe et entités

0494 620 984

coulon_gerald@hotmail.com

www.infi-coulon.be



CARPENTIER JARDINS

Rue de Boignée, 1
5140 Tongrinne

**Création et entretien, plantation, taille, élagage,
abattage, tonte, pavage, pose de clôture...**

Devis gratuit

071/88.96.38

0496/48.39.60

carpentierjardins@hotmail.com

www.carpentierjardins.be

CTCréation

Entreprise de pavage

- Klinkers
- Parking
- Terrassement
- Soutènement

GSM 0476.21.84.66

www.ct-creation.be



Regifo
Edition

Votre pub ici?

CONTACTEZ-NOUS AU **071/740137**

info@regifo.be • www.regifo.be

Édito



Mesdames, Messieurs, Chers concitoyens,

« Les communes wallonnes vont gérer la disette ! »

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

La question que tous les Bourgmestres, Echevins et Conseillers communaux se posent dans toutes les villes et communes de Wallonie en cette période de confection des « budgets 2023 » est de savoir comment ils vont pouvoir payer l'augmentation « abyssale » des dépenses qui tombent littéralement sur leur tête pour l'an prochain et les années suivantes ?

La Commune de Sombreffe n'y fait pas exception !

Comme pour chacun de vos ménages, nous paierons notre électricité et notre gaz au minimum 5 fois plus cher l'an prochain, nous paierons plus cher notre carburant de roulage et toutes nos fournitures pour fonctionner ! Comme tous les employeurs, le coût du personnel va augmenter de plus de 10 % suite aux indexations de salaire successives de 2022, sans parler du coût de l'indexation des salaires de nos policiers et de nos pompiers, également en grande partie à charge des communes ! Cela se chiffre en millions d'euros !

La presse écrite a beau annoncer une catastrophe imminente pour toutes les communes par des titres accrocheurs tels que « Communes, une faillite annoncée ! », « Les communes wallonnes crient famine », « 78% des communes dans le rouge dès 2023 ! », rien n'y fait... Les communes ont beau relayer depuis des années aux autorités supérieures le même cri d'alarme, nous savons aujourd'hui d'expérience qu'il ne faudra rien attendre ni de la Région wallonne et encore moins du Fédéral, tous deux endettés et habitués à faire supporter par les communes des politiques autrefois financées par leur niveau de pouvoir. Les réformes des polices et des pompiers en sont deux exemples magistraux.

Savez-vous qu'avant la réforme fédérale de fusion des polices en 2000, la police communale de Sombreffe nous coûtait 300.000 € pour 5 policiers communaux présents 24h/24h dans nos 4 villages et tous les jours aux heures de bureau à la commune ? A cette même époque, Sombreffe avait aussi sur son territoire une brigade de Gendarmerie de 7 gendarmes financés entièrement par l'Etat belge. Les gendarmes ont disparu et on a mis sur le dos des communes l'organisation et le financement des missions de police, avec un subside fédéral.

Tout en précisant sans réserve que notre zone de police fonctionne bien et tout en remerciant tous nos policiers pour la qualité de leur travail, force est de constater que le coût du fonctionnement de notre zone de police pour Sombreffe en 2023 s'élèvera à 1.111.204,40 €, soit près de 4 fois plus cher qu'il y a 20 ans ! L'augmentation est fulgurante en un an : de 902.000 € en 2022 à 1.111.204 € en 2023 ! Avec la ville de Sambreville qui paie 4.915.872,76 €, les deux communes de la zone paieront en 2023 le total de 6.027.077,16 €, soit 61,64 % des dépenses de notre police ! Et pendant ce temps, l'Etat fédéral ne contribuera qu'à hauteur de 4.262 000 €, soit 38,36 % des dépenses totales, alors qu'une grande partie du travail policier est consacré à du judiciaire, qui relève des compétences de l'Etat. Voilà l'exemple parfait de nouvelles charges financières qui plombent les finances de toutes les communes, à côté de l'énergie, les frais de personnel et les coûts des matériaux...

Le travail de vos élus communaux va consister à essayer d'équilibrer les recettes et les dépenses pour 2023... Travail périlleux mais nécessaire ! Vous pouvez compter sur nous tous !

Je vous souhaite une belle fin d'année et reste à votre disposition avec mes collègues Echevins et Conseillers communaux,

Étienne BERTRAND, Votre Bourgmestre

REPRISE DES PERMANENCES DU BOURGMESTRE A LA COMMUNE

Les permanences du Bourgmestre, sur des sujets exclusivement de gestion communale, auront lieu à la Commune (Allée de Château-Chinon, 7) aux dates suivantes :

- **Judi 17 novembre**, de 15h00 à 17h00
- **Judi 24 novembre**, de 15h00 à 17h00
- **Judi 8 décembre**, de 15h00 à 17h00

Pour les inscriptions, veuillez adresser au Secrétariat général communal (Madame CHARUE et Monsieur BERGER) au n° de tél. 071/827.427 ou par email à l'adresse secretariat.general@sombreffe.be.



Sommaire

03 / Éditorial

04 / Le Conseil communal

06 / Actualités communales

07 / Informations aux citoyens

10 / Les services communaux

12 / Service Affaires générales

14 / Service Cadre de vie

21 / Service Cohésion sociale

25 / Service Population état civil

28 / Le CPAS

29 / Nos enfants

30 / L'avis des groupes politiques

30 / Expressions citoyennes

31 / La vie des associations

34 / Agenda des activités



Tout habitant de la Commune peut recevoir, sur simple demande à l'Administration communale, les dates des réunions du Conseil communal ainsi qu'une copie de l'ordre du jour.

Le procès-verbal approuvé des séances est également téléchargeable sur <https://www.sombreffe.be/ma-commune/vie-politique/conseil-communal/proces-verbaux-du-conseil>

Plus d'infos : Secrétariat général communal (Madame CHARUE et Monsieur BERGER) au n° de tél. 071/827.427 ou par email à l'adresse secretariat.general@sombreffe.be

Ci-après, les principales décisions prises en séance du Conseil communal et dont les comptes rendus ont été approuvés.

Le Conseil communal du 25 juillet 2022 a décidé :

- D'arrêter les comptes de l'exercice 2021 et les modifications budgétaires n° 1 de l'exercice 2022.
- D'approuver le troisième projet de modification du plan d'acquisition du matériel roulant contenu dans le programme pluriannuel de politique générale de la zone, pour la période 2019-2024.
- D'adhérer à la centrale d'achat Smart City mise en place par le Bureau Economique de la Province (BEP), de manière à faciliter par la suite le recours à des outils et services numériques.
- D'autoriser la mise en place du projet « budget participatif de la Commune de Sombreffe », d'approuver la convention de partenariat liant l'Administration communale de Sombreffe et le BEP et le règlement du budget participatif.
- D'établir, pour l'année scolaire 2022-2023, une redevance fixant le tarif de fréquentation de la piscine (transport : 2,10 € et accès à la piscine : 1,80 € au 1er janvier 2022) et de l'étude dirigée (2,00 € par séance) par les élèves de l'école communale de Sombreffe.
- De déclasser l'ensemble du matériel informatique listé et de charger le Collège communal d'effectuer toutes les démarches en vue de donner ce matériel à une ou plusieurs associations actives dans le emploi de matériel informatique à finalité sociale.
- De recourir à un marché public conjoint par procédure concurrentielle, avec négociation, pour la gestion du portefeuille d'assurances de la Commune de Sombreffe et du CPAS de Sombreffe.
- De passer un accord-cadre de travaux dans l'entité de Sombreffe, par procédure négociée sans publication préalable, d'un montant de :
 - 165.000,00 € TVAC pour la réfection ou l'aménagement de trottoirs ;
 - 100.000,00 € TVAC pour la pose de revêtement hydrocarboné ;
 - 100.000,00 € TVAC pour l'enduisage de certaines voiries.
- D'approuver et d'attribuer à l'Intercommunale pour la Gestion et la Réalisation d'Etudes Techniques et Economiques (I.G.R.E.T.EC) la mission d'étude en 2 phases, relative à la conception d'un ouvrage de rétention pour les eaux pluviales.
- D'approuver la convention de partenariat avec l'ASBL Animagique, pour une durée de trois années (2022-2025), portant sur la prise en charge de 3 moniteurs sombreffois à titre 'bénévole', formés par l'Athénée Royal de Gembloux et encadrés par Animagique, organisation de jeunesse chargée de formations à l'animation, de gestion de plaines de vacances et d'accueils temps-libres.
- D'arrêter le règlement d'ordre intérieur de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) de Sombreffe.
- De désigner comme nouveaux représentants de la Commune au sein de l'Assemblée générale du Contrat de Rivière Sambre & Affluents asbl, pour la période 2023-2025 : M. Michel LONGUEVILLE en qualité de membre effectif et M. Pierre MAUYEN en qualité de membre suppléant et de proposer la candidature de M. Michel LONGUEVILLE comme administrateur au sein du Conseil d'administration du Contrat de Rivière Sambre & Affluents asbl, pour la période 2023-2025.
- De modifier la composition de la Commission communale de l'accueil comme suit :
 - M. Jonathan BURTAUX intègre la composante n°5 en tant que suppléant de l'ASBL Samaravia, en lien avec sa fonction de Président.
 - Mme Laurence TOURNEUR-MERCIER intègre la composante n°2 en tant que représentante effective de l'école Saint-Laurent dans sa fonction de Directrice.
 - Mme Marie Claire LEEMANS-BEELLEN devient effective dans la composante 1.
 - M. Luigi GAGGIOLI intègre la composante n°1 en tant que suppléant.
 - M. Pierre MAUYEN intègre la composante n°1 en tant que suppléant.





Le Conseil communal du 29 août 2022 a décidé :

- De passer un marché de 35.000,00 € TVAC pour la fourniture de caveaux dans les cimetières dans l'entité de Sombreffe et un marché de 15.000,00 € TVAC pour leur pose.
- D'approuver la convention avec l'asbl CURITAS pour la collecte des textiles ménagers et celle, pour une durée d'un an, avec et l'asbl Jeunesses Musicales de la Province de Namur.
- De marquer son accord relatif à l'échange de données avec la Cellule Logements de Wallonie, dans le cadre de la lutte contre les logements inoccupés.
- D'adopter les programmations Plan d'investissement communal (PIC) et Plan d'investissement mobilité active communal et intermodalité (PIMACI) «2022-2024».
- D'approuver la convention entre la Commune de Sombreffe et l'asbl Fleurusports relative à l'occupation de la piscine de Fleurus, dans le cadre des séances de natation des écoles communales, durant l'année scolaire 2022-2023.
- D'approuver le règlement communal pour le prêt des malles ATL (Accueil Temps Libre).
- D'approuver le règlement d'ordre intérieur relatif à la création du service «étude dirigée» au sein des écoles communales de Sombreffe et de fixer la rémunération du personnel enseignant qui assurera l'encadrement durant année scolaire 2022-2023.
- De passer un marché public de services pour l'acquisition d'un logiciel d'aide de mise en conformité au Règlement Général de Protection des Données (RGPD).
- D'approuver la convention de synergie relative au Service interne pour la prévention et la protection au travail (SIPP).
- D'approuver le projet de convention de synergie avec le CPAS de Sombreffe ayant pour objet le Délégué à la Protection des Données (DPO).
- D'accepter le projet d'acte rédigé par notaire pour la vente d'une parcelle communale située à la rue Ardenelle pour un montant de 1580 €.
- D'approuver la cession du numéro de matricule arrêtée par le Conseil communal de Courcelles en sa séance du 22/08/2022, à la Commune de Sombreffe ; de restructurer l'école communale de Sombreffe en deux écoles, à savoir «Sombreffe 1» regroupant les implantations de Ligny et «Sombreffe 2» regroupant l'implantation de Tongrinne ; de déclarer la vacance de l'emploi de directeur/trice et d'arrêter son profil de fonction.
- De passer un marché de service, estimé à 52.000,00 € TVAC, en vue de désigner un auteur de projet pour l'étude de différents aménagements contre les inondations.

Le Conseil communal du 22 septembre 2022 a décidé :

- D'accorder l'autorisation de principe à la zone de Police SAMSOM de recourir à l'utilisation de caméras d'autres services sur le territoire de la Commune de Sombreffe et de prendre acte des obligations imposées.
- D'établir, pour l'exercice 2023, une taxe additionnelle communale fixée à 8 % à l'impôt des personnes physiques (IPP) et 2.600 centimes additionnels communaux au précompte immobilier (PI).
- De passer un marché de travaux par procédure ouverte, estimé à 529.388,24 € HTVA, pour la réalisation des entretiens de voiries 2022 sur l'entité de Sombreffe.
- De passer un marché de travaux par procédure ouverte, estimé à 690.293,66 € HTVA soit 731.711,28 € TVA 6,00 % comprise, pour la rénovation de l'école de Ligny.
- D'adhérer à la centrale d'achat Energie mise en place par le Bureau Economique de la Province (BEP) et de signer la convention d'adhésion à ladite centrale d'achat.
- De marquer son accord de principe sur les modifications de l'infrastructure réseau de la commune et des bâtiments communaux à proximité immédiate et de passer un marché - public de fournitures par procédure négociée sans publication préalable - ayant pour objet le renouvellement de l'infrastructure réseau de la commune et dont l'estimation est de 135.000,00 € TVAC.
- D'adhérer à la centrale d'achats d'IMIO pour la réalisation d'audits en matière de cybersécurité.
- D'octroyer une indemnité de logement pour la cure de Ligny du 05/09/2022 au 05/09/2023.
- D'arrêter le budget 2023 de la Fabrique d'Eglise Notre Dame-Mont à Sombreffe.
- De donner un avis favorable à la Fabrique d'Eglise de Notre-Dame à Tongrinne sur le budget 2023.
- De rectifier le budget 2023 pour l'exercice 2023 de la Fabrique d'église Saint-Lambert de Boignée et d'arrêter son budget 2023.
- De rectifier et d'approuver la modification budgétaire 2022 pour l'exercice 2022 de la Fabrique d'église Saint-Lambert de Ligny et d'arrêter son budget 2023.
- De renoncer à conclure un bail emphytéotique sur l'ancien terrain de football de Sombreffe, chaussée de Chastre à 5140 Sombreffe, dans le but de créer une infrastructure dédiée au padel et de clôturer ainsi la procédure initiée par le Conseil communal du 31 janvier 2022.



Ça bouge à Sombreffe !

Tous les mois, les 19 Conseillers communaux votent des décisions qui améliorent votre cadre de vie. Une fois ces décisions prises, le Bourgmestre et les Echevins sont chargés de les exécuter avec l'aide de l'Administration communale pilotée par notre Directeur général.

Parmi les dossiers d'importance qui engagent l'avenir et les finances communales, les Conseillers ont décidé d'introduire les dossiers suivants pour **subsidiation par la Région wallonne** (ces dossiers seront réalisés si nous recevons un accord de la Région):

1. La réfection de la Rue Scourmont et de l'impasse Chaussée de Chastre à Sombreffe
2. La réfection de la voirie, création de trottoir et pose d'une canalisation à la Rue Keuterre à Sombreffe
3. La réfection du pré-Ravel entre Ligny et Sombreffe, créé en 2004
4. La réfection de la voirie, création de trottoir et pose d'une canalisation à la Rue du Pirou à Ligny
5. Le comblement du fossé le long de la RN 29 à Tongrinne



Conscients que la vitesse est un fléau dans nos villages, les Conseillers ont décidé un premier train d'**aménagement de sécurité** dans les rues suivantes :

1. Rue de Fleurus à Ligny
2. Chaussée Romaine à Sombreffe
3. Avenue du 16 juin 1815 à Ligny

En matière de personnel communal, les Conseillers ont voté deux points très importants :

1. La révision du « cadre communal » qui est une image qualitative et quantitative des moyens humains nécessaires au bon fonctionnement de notre commune. Ce cadre n'avait plus été révisé depuis les années 1990... Cette révision accompagnée d'une révision des conditions de recrutement, d'évolution de carrière et de promotion, va permettre d'optimiser la gestion managériale de notre personnel en donnant une perspective de carrière à chaque membre du personnel.
2. L'instauration d'une pension complémentaire pour les membres du personnel communal occupés sous contrat de travail et l'adhésion à la centrale d'achat du Service fédéral des Pensions, en vue de la constitution d'un deuxième pilier de pension.

Après le remplacement, en 2019 et 2020, de toutes nos ampoules au sodium par des lampes LED sur nos luminaires publics, les Conseillers ont décidé de **couper l'entièreté de l'éclairage public de minuit à 5h du matin du 1er novembre au 31 mars 2023**. L'économie estimée par ORES au tarif actuel procurera une économie estimée à 67 MWh sur la période visée, soit 35.000 € ! Pour votre information, malgré un marché public à des conditions tarifaires intéressantes pour les communes, on nous annonce une augmentation au minimum « X 5 » des coûts d'éclairage public pour 2023 !

Les Conseillers communaux ont enfin longuement analysé les **situations financières de la commune et du CPAS** :

1. Le compte 2021 du CPAS, qui reflète la situation financière au 31 décembre 2021, se clôture par un résultat budgétaire de 57.194,84 €.
2. La modification budgétaire 2 de la commune se clôture au service ordinaire avec un boni global de 988.578,57 €.

Enfin, au Conseil communal du 18 octobre dernier, suite à une question citoyenne, nous avons appris que les fonctionnaires technique et délégué de la Région wallonne avaient refusé la demande visant à effectuer le **repowering d'un parc de 6 éoliennes** situé Chemin de l'Ornoi et Rue Ardenelle.





Informations aux citoyens



BiblioBus

La bibliothèque itinérante de la Province de Namur propose en prêt direct au grand public (particuliers, familles, écoliers, etc.) des ouvrages variés destinés à son information ou à son délasserment. Le Bibliobus est présent sur le marché de Sombreffe un samedi par mois, Place Baudouin 1er, de 9h00 à 13h00. **Prochaines dates de passage à Sombreffe : les samedis 26 novembre et 17 décembre 2022, de 9h00 à 13h00.**

BDbus

Le BDbus propose aux adultes et à la jeunesse des bandes dessinées et des mangas, ainsi que divers médias associés (magazines sur la BD, vidéos de mangas...). Il est présent le 3ème mercredi du mois, de 13h00 à 15h00, Place Baudouin 1er à Sombreffe.

Prochaines dates de passage à Sombreffe : les mercredis 23 novembre et 21 décembre 2022, de 13h00 à 15h00.



Consultations ONE pour les nourrissons

Les consultations pour enfants de l'Office Nationale de l'Enfance constituent un relais indispensable de médecine préventive et sociale en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Gratuites, leur but est de promouvoir, de suivre et de préserver la santé des enfants de 0 à 6 ans, non de soigner les enfants malades. L'objectif d'un tel suivi préventif est de s'assurer que le développement global de l'enfant se déroule de manière harmonieuse.



A Sombreffe : Consultation des nourrissons par le Docteur CHAIDRON, **tous les vendredis de 13h00 à 15h00**, local de l'ONE de la rue Gustave Fiévet, 26 à Sombreffe.

Le parking de la maison devant rester libre, vous avez la possibilité de vous garer dans la rue Gustave Fiévet (attention, le stationnement est alternatif), dans la rue du Calvaire ou sur la place Roi Baudouin.

A Ligny : Consultation des nourrissons par le Docteur HEIJMANS et associé les **2ème et 4ème mercredis du mois, de 13h30 à 15h30**, à la Maison Multiservices de Ligny - bureaux de l'ONE (rue Haute, 5).

ATTENTION : nouvelles coordonnées !

Les consultations ont lieu uniquement sur rendez-vous à prendre auprès de Madame Caroline NELIS (Partenaire Enfants Parents) : tél : +32 492 14 44 52.



Don de sang au Complexe sportif de Sombreffe

Vous désirez contribuer au geste solidaire du don de sang ?

Prochain don sans rendez-vous : jeudi 1er décembre, de 15h00 à 18h15, au Complexe sportif, Allée de Château-Chinon à 5140 Sombreffe.

Merci de vous présenter avec une pièce d'identité avec photo.

Plus d'infos : www.donneurdesang.be



La Zone de secours Val de Sambre vous informe

Un tueur silencieux aussi chez vous !

Tous les ans, plus de 1000 personnes dans notre pays sont victimes d'une intoxication au CO.

Pourquoi le CO est-il aussi dangereux ?

- Parce qu'il n'est pas perceptible, il est incolore, inodore et insipide.
- Parce que votre sang absorbe 200 fois mieux le CO que l'oxygène.
- Le CO rejette donc tout l'oxygène du sang.
- Les victimes se retrouvent comme étranglées chimiquement.



Comment le CO entre-t-il chez vous ?

- Le CO se forme en cas de mauvaise combustion de tous les combustibles.
- Par exemple, le gaz, le mazout, le bois et les pellets sont des combustibles qui sont souvent utilisés pour le chauffage ou l'eau chaude dans une habitation.
- Vous utilisez un feu ouvert ou un poêle à charbon ?
- Vous chauffez votre habitation au gaz ou au mazout ?
- Vous disposez d'un chauffe-eau à gaz ? dans ce cas, votre habitation présente un réel danger d'intoxication au CO.
- Il importe donc de prendre les précautions nécessaires.

Comment éviter une intoxication au CO ?

Avez-vous déjà pensé aux dangers d'intoxication au CO qui peuvent se présenter dans votre habitation ?

Ici vous pouvez identifier les principales causes de formation de CO qui peuvent se présenter dans chaque pièce de votre habitation, ainsi que les façons de les éviter.

Comment reconnaître une intoxication au CO ?

- On est rapidement pris de maux de tête.
- On peut avoir des nausées.
- On se sent fatigué.
- Parfois, on s'évanouit.

Autres signes d'alarme :

- Plusieurs personnes ou animaux se plaignent-ils en même temps ?
- On se plaint à certains moments (en prenant un bain, une douche ou en faisant la vaisselle) ?
- Les plaintes diminuent en présence d'air frais ou lorsqu'on se trouve dehors ?
- Remarquez-vous des dépôts de suie sur les murs aux alentours des chauffe-eau à gaz ?
- Constatez-vous une condensation et une humidité anormalement élevées dans la maison ?
- Pour le gaz, soyez attentif à la couleur des flammes.
- Des flammes jaunes sont le signe d'une mauvaise combustion, les flammes doivent être de couleur bleue.

Que faire en cas d'intoxication au CO ?

Votre propre sécurité d'abord !

- Ouvrez d'abord les portes et fenêtres.
- Eteignez l'appareil.
- Si la personne est inconsciente : appelez le 112 et signalez qu'il pourrait s'agir d'une intoxication au CO
- Faites sortir la personne de la pièce.

Vous soupçonnez un problème lié au CO ?

En cas d'urgence appelez le 112

Pour d'autres questions contactez un installateur agréé

Plus d'info : Contactez le Centre Antipoison au 070/245 245.



Organisation de la seconde Journée de gravure de remorques



Dans le cadre de la prévention des vols de remorques, avec l'aide du Gouverneur de Province de Namur, notre zone de police 5307 SamSom organise GRATUITEMENT sa seconde journée de gravure de remorques.

Quand ? Le **mercredi 07/12/2022 entre 10h00 et 15h00.**

Où ? Au Parc d'Activité Economique de Sombreffe, sur le parking de la société CMG, rue de la Spinette, 33/C.

Pour qui ? Tout propriétaire de remorque, même si nous nous adressons d'abord aux habitants de Sambreville et de Sombreffe.

Pourquoi ? Cette gravure identifie de manière unique votre remorque.

En cas de vol, ce numéro permet, d'une part, de signaler la remorque volée dans nos banques de données et d'autre part, en cas de découverte, de la restituer à son propriétaire légitime.

Vous n'êtes pas libres ou la file est trop grande à votre arrivée ? Ne vous inquiétez pas, nous organiserons encore ce type de journée en 2023.

N'oubliez cependant pas vos papiers et votre carte d'identité 😊 !



Petite enfance : envie de devenir accueillante d'enfants à domicile ?

Accueillir un enfant de 0 à 3 ans chez soi, c'est un métier à dimension humaine : c'est lui donner toute opportunité pour grandir à son rythme, au sein d'un petit groupe, dans un cadre chaleureux.

L'accueillante reçoit 4 à 5 enfants à son domicile ou dans un autre lieu adapté. Deux accueillantes ont également la possibilité de travailler ensemble dans un même local : il s'agit du co-accueil.

- Vous habitez l'entité ?
- Vous avez une formation reconnue (puéricultrice, aspirante en nursing, agent d'éducation, auxiliaire de l'enfance ou toute autre formation médico-sociale) ?
- Vous avez envie de devenir accueillante d'enfants ?

De plus, la fonction a été récemment revalorisée et elle ouvre désormais des droits en matière de sécurité sociale. Par ailleurs, la Commune soutient les nouveaux accueils d'enfants à domicile par une prime à l'installation de 300€ par place d'accueil.

Prenez contact avec Fanny Defossez – Agent en charge de la petite enfance, au 071/827.444 ou par email à fanny.defossez@sombreffe.be





Les services communaux

AVIS A LA POPULATION

Accès aux services de votre Administration communale

Les services communaux restent ouverts au public selon les horaires habituels (excepté le service Urbanisme - voir ci-après), à savoir :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 9h00 à 12h00
- Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h30

Par contre, en ce qui concerne le service Urbanisme, les visites de plus de 10 minutes nécessitant un contact physique (ex : demandes d'avis sur les projets urbanistiques, aide au remplissage de formulaires, ...) se font UNIQUEMENT sur RENDEZ-VOUS, par téléphone au 071/827 430 ou par mail à l'adresse urbanisme@sombreffe.be.

Merci de votre compréhension !



COORDONNEES DES SERVICES



Accueil général :

Allée de Château-Chinon, 7 – 5140 Sombreffe

Tél : 071/82.74.10 - fax : 071/82.74.40

E-mail : info@sombreffe.be - Site Internet : www.sombreffe.be

Facebook : [Commune de Sombreffe-Officiel](https://www.facebook.com/Commune.de.Sombreffe-Officiel)

Twitter : [@ACSombreffe](https://twitter.com/ACSombreffe)

Service Secrétariat général 071/82.74.10
Direction administrative - ODR - Jumelage -
Tourisme - Académie 071/82.74.27

Service Affaires générales

Enseignement 071/82.74.32
Communication 071/82.74.39
Personnel 071/82.74.13/14
Redevances - Taxes 071/82.74.18

Service Cadre de vie 071/82.74.31
Environnement - Cimetières 071/82.74.36
Mobilité 071/82.74.34
Travaux 071/82.74.34/37
Urbanisme 071/82.74.30/33

Service Population - Etat civil 071/82.74.24
Carte d'identité - Passeport 071/82.74.38
Etat civil (naissance, mariage, divorce, décès) 071/82.74.26
Population - Permis de conduire 071/82.74.47

Service Cohésion sociale 071/82.74.15
Accueil Temps Libre (extrascolaire) 071/82.74.44
Espace Public Numérique de Ligny 071/82.08.99
Festivités - Occupations du domaine public 071/82.74.22
Jeunesse - Associations - Plan de Cohésion Sociale 071/82.74.25
Petite enfance - Enfance (Conseil des enfants) 071/82.74.44
Petite Infrastructure de Quartier (PISQ) 0499/69.93.24
Social - Logement - Seniors - Culture - Santé 071/82.74.25
Sports - Réservation de salles -
Plaine & aires de jeux 071/82.74.22

Service Finances/Receveur régional 071/82.74.20
Marché hebdomadaire 071/82.74.48



AUTRES COORDONNEES UTILES

Académie de musique-Section de Sombreffe

Rue G. Fiévet, 26 - Sombreffe 071/88.59.56
(durant les heures de cours)

Place du Jumelage - Tamines 071/77.28.21
(en journée, hors vacances scolaires)

Agence Locale pour l'Emploi et Titres-Services

Rue D. Harzée, 32 - Ligny 071/88.78.20

Centre communal de Ligny

Rue du Pirou, 8 - Ligny 071/82.74.22
(réservation des salles)

Maison Multiservices de Ligny

Rue Haute, 5 - Ligny 071/82.74.22
(réservation des salles)

Centre Sportif de Sombreffe

Allée de Château-Chinon, 6 - Sombreffe
..... 071/88.94.71
(conciergerie)

CPAS

Rue Haute, 7 - Ligny 071/49.01.10
Fax : 071/49.01.19

Ecoles communales

Boignée et Ligny 071/88.77.75
Tongrinne 071/88.87.10



**FUNÉRAILLES
PHILIPPART**
S O M B R E F F E

FUNÉRARIUM
ASSURANCE DÉCÈS
ARTICLES FUNÉRAIRES

071/876.999 | 0475/867.682
LESFUNERAILLESPHILIPPART.BE

CHAUSSÉE DE BRUXELLES, 5
5140 SOMBREFFE



Grand Merci
aux annonceurs
chez qui nous vous
recommandons
vos travaux et achats !

Regifo
Edition

Vous disposez de temps ...
Vous souhaitez des rentrées financières complémentaires ...

Vous avez du punch, vous êtes motivé, positif
et dynamique ...

Rejoignez-nous

Nous recherchons des délégué(e)s indépendant(e)s à titre
complet ou complémentaire, pour la vente d'espaces
publicitaires pour des supports communaux dans votre
région.

Clientèle existante et à développer.

Rue Saint-Roch, 59 - 5070 Fosses-La-Ville
Contact: Tél. 071 / 740 137
Adressez vos CV : eric@regifo.be



**PRISE DE SANG
SUR RENDEZ-VOUS
DU LUNDI AU VENDREDI
SOINS À DOMICILE - PANSEMENT
INJECTION - SOIN PALLIATIF
TOILETTE MORTUAIRE**

📞 **0497 39 37 65** 📞 42533486408
📍 69 Chaussée de Nivelles 5140 Sombreffe



ART QUENTIN

Chauffage et sanitaire
Entretien - Dépannage
Montage
Installateur agréé
VIESSMANN

rue du Docq, 52 - 5140 Tongrinne

0472 69 56 24
artquentin.chauffage@gmail.com



**ENTREPRISE
PECORELLA**

TOITURE - MACONNERIE - OSSATURE BOIS
071 88 90 49
pecorella@pecorella.be



Nathalie Crabeck

Pédicure médicale
Réflexologie plantaire - Reiki

21, rue Tienne de Mont - 5140 Sombreffe
0495/89.95.42



Liste des n° utiles : à découper et à garder précieusement !



URGENCES (pompiers, ambulances)	112
Zone de Police SAMSOM	071/888.002 (antenne locale) - 071/260.800 (numéro général)
Zone de secours Val de Sambre (pompiers)	071/121.429 (services administratifs)
Médecin de garde	1733
Pharmacie de garde	0903-99.000 (1,50 €/min.) - www.pharmacie.be
Télé Accueil - écoute 24h/24	107
Child Focus	116000
Ecoute Enfants	103
Prévention des radicalismes et des extrémismes violents (point de contact central de Sambreville)	0496/264.811
	Numéro vert : 0800-111.72.

Service Affaires générales

Personnel

La Commune de Sombreffe recrute des surveillant.e.s des temps de midi dans ses écoles (réserve de recrutement)

Envie d'intégrer les équipes des surveillants des temps de midi au sein des écoles communales (Boignée, Ligny et Tongrinne) ?

N'hésitez plus et envoyez votre candidature (lettre de motivation et curriculum vitae) à l'Administration communale de Sombreffe, à l'attention du service du Personnel, Allée de Château-Chinon, 7 à 5140 SOMBREFFE.

En tant que surveillant(e) des temps de midi, vous serez chargé.e de l'accueil, de la surveillance et de l'encadrement des enfants de 2,5 ans à 12 ans pendant le temps de midi.

Horaires et tarif du contrat de travail :

De 11h45 à 13h45 (sauf le mercredi), soit un contrat de **8h00 par semaine au tarif de 12 € brut de l'heure (= presque le net).**

Les tâches principales sont les suivantes :

- Aider et surveiller les enfants durant les repas et le temps de midi (dans la cour)
- Assurer la distribution des repas chauds (formation offerte pour le portionnement)
- Préparer/nettoyer le réfectoire avant et après les repas

Profil :

- Aimer le contact avec les enfants
- Disposer d'aptitudes afin de savoir gérer des groupes d'enfants jusqu'à 12 ans (une expérience probante au niveau de la gestion de groupe d'enfants - mouvement de jeunesse, plaine,... - est un atout, tout comme un diplôme d'éducateur/trice ou de puéricul-teur/trice)
- Présenter une image positive de l'école



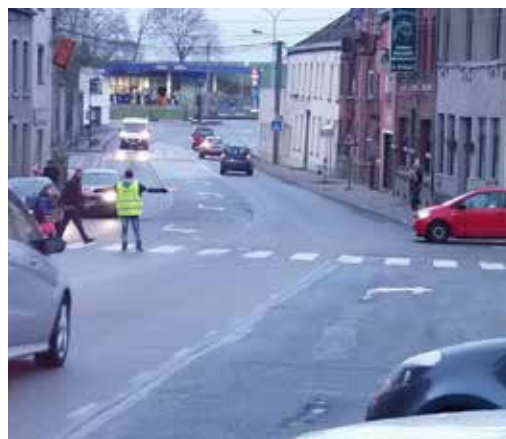
La Commune de Sombreffe recrute des surveillant.e.s habilité.e.s pour assurer la sécurité aux abords des écoles

Le/la surveillant.e habilité.e par le Bourgmestre a notamment pour mission d'assurer la sécurité des enfants qui traversent la Chaussée de Nivelles, à hauteur de l'école libre Saint-Laurent et de l'école de la Fédération Wallonie-Bruxelles «Les 2 Châtaigniers».

Vous êtes :

- âgé.e d'au moins 18 ans
- enseignant.e, parent, personne retraitée...
- disponible le lundi, mardi, jeudi, vendredi au matin et en fin d'après-midi, ainsi que le mercredi à l'entrée et à la sortie des écoles (matin et midi)
- soucieux/soucieuse de veiller à la sécurité des enfants aux abords des écoles
- disposé.e à suivre une petite formation sur la sécurité dispensée par la zone de police locale SamSom

Dans ce cas, n'hésitez pas à poser votre candidature auprès de l'Administration communale de Sombreffe (Email : info@sombreffe.be – Tél. : 071/82.74.10) !



La Commune de Sombreffe recrute des surveillant.e.s de bâtiment en location sous forme de volontariat (réserve de recrutement)

La Commune de Sombreffe constitue une réserve de recrutement de surveillant(e) de bâtiment en location sous forme de volontariat, pour réaliser des missions de surveillance dans certains bâtiments communaux mis en location.

Profils recherchés :

La surveillante ou le surveillant ne peut pas déjà effectuer un bénévolat et une activité complémentaire rémunérée par la Commune de Sombreffe.

Missions :

- Surveiller et garder les locaux du **Centre communal de Ligny** et de la **Maison Multiservices** de Ligny pendant les heures d'occupation;
- Veiller au bon ordre des locaux afin d'éviter toute détérioration;
- Signaler au personnel de maintenance toute anomalie ou dégradation constatée lors de la surveillance ou à l'occasion du nettoyage (luminaire à remplacer, panne de chauffage, ...);
- Ouvrir et fermer les portes d'entrée et des différents locaux dont il/elle a la garde, aux heures d'occupations;
- Eteindre les appareils d'éclairage et de chauffage;
- Tenir l'inventaire et l'économe des produits d'entretien et du matériel de nettoyage;
- Accueillir et informer les personnes désireuses de visiter les salles en vue d'une location;
- Réaliser un état des lieux des salles de réception après location, un inventaire du matériel utilisé et faire signer les documents par les locataires;
- Veiller au respect de la fermeture des portes de sécurité.



Horaire de la convention de volontariat : un horaire précis n'est pas établi, étant donné que les prestations* peuvent avoir lieu en soirée, le samedi ou le dimanche et que les mises à disposition ou locations sont aléatoires, à l'exception des mises à disposition ou locations à certains clubs ou associations.

*Prestation = réaliser un état des lieux des salles de réception après location, ainsi qu'un inventaire du matériel utilisé et faire signer ces deux documents par les locataires.

Une prestation = défraiement de 30 €. Il faut veiller à ne pas dépasser 1388,40 € par an (01.01.2022).

Pour tout renseignement complémentaire, merci de prendre contact avec Véronique LADRIERE (071/82.74.14 ou veronique.ladriere@sombreffe.be).

Nettoyage de la Ligne



Le samedi 8 octobre à 9h, une soixantaine de personnes s'était donné rendez-vous devant la maison communale pour le nettoyage de la Ligne. Ce petit groupe était composé de la 32 BW (scouts de Tongrinne), de volontaires du Rotary Fleurus aéroport, de citoyens d'ici et d'ailleurs encadrés par le Contrat Rivière Sambre et Affluents ainsi que par le service Cadre de vie/Environnement de la Commune.

En effet, à la suite des inondations de l'année dernière, les cours d'eau traversant notre commune ont charrié et laissé bon nombre de déchets sur les berges. La Sombre et le Linwez avaient été nettoyés précédemment. Restait donc la Ligne.



Après les explications du plan d'action et des mesures de sécurité, les volontaires des 7 équipes, réparties sur les 8 km, munis de bottes, cuissardes, pinces, gants et sacs, se sont lancés dans le nettoyage.

Au bout de 5h de travail, pneus, chaises de jardin, tuyau de 5m de long, plastiques en tous genres, cannettes et bouteilles furent ramassés et entassés pour un poids total de 720 kilos.

La Commune souhaite remercier le Contrat Rivière Sambre et affluents, mais aussi tous les bénévoles pour ce geste citoyen qui rend nos rivières plus saines !



Retour sur la visite des projets "nature" mis en place dans la commune de Sombreffe

Une visite de terrain citoyenne dans le cadre de l'appel à projet BiodiverCité

Le samedi 10 septembre dernier, la Commune de Sombreffe a permis à ses citoyens de parcourir trois lieux où des actions en faveur de la biodiversité ont été mises en place depuis plusieurs années : le projet de réserve naturelle aux 3 Viviers, le cimetière de Ligny ainsi que le verger communal.

La réserve naturelle des 3 Viviers

Guidés par Natagora (association de défense de la biodiversité en Wallonie et à Bruxelles) et les services communaux de Sombreffe, les participants ont pu découvrir le projet de création de cette future réserve naturelle qui vise la pérennisation des espèces animales et végétales présentes.

Pour l'instant, 5 mares ont déjà été créées mais le projet prévoit encore l'installation d'un observatoire, de panneaux didactiques et de sensibilisation ainsi que la plantation de 37 arbres et de plusieurs centaines de mètres de haies.



Le Cimetière de Ligny

Ce cimetière a obtenu le label «Cimetière Nature» (niveau 2) de la région Wallonne suite à la réalisation de plusieurs aménagements pour le rendre plus vert.

On notera, entre autres, l'enherbement des allées, la plantation de plantes vivaces et grimpantes ou encore l'installation de nichoirs à oiseaux.





Le verger communal

De nombreuses installations ont été mises en place dans ce verger afin d'y favoriser au maximum la biodiversité. Il accueille notamment des arbres fruitiers, une prairie fleurie, une haie naturelle et une spirale aromatique. On peut aussi y trouver une mare naturelle, des hôtels à insectes, une mangeoire pour oiseaux ou encore des nichoirs spécialement conçus pour les hirondelles. Enfin, des panneaux d'information et de sensibilisation très utiles viennent baliser la découverte de ce verger.

Vous voulez en savoir plus ou participer aux prochaines visites ?



Suivez la page Facebook de la [Commune de Sombrefe](#) et celle de la [FRW Brabant-Hesbaye](#) !

Journée de l'arbre

Le samedi 19 novembre 2022, ne manquez pas les différentes actions organisées comme chaque année par la Commune dans le cadre de la Journée de l'Arbre.

Cette édition 2022 met les plants de haies à l'honneur !

Utilisée pour créer des zones d'intimité dans les jardins ou simplement pour délimiter une propriété ou protéger contre le vent, elle aide aussi à lutter contre l'érosion,...Mais la haie offre d'abord un atout pour la biodiversité, en constituant un refuge pour une multitude d'animaux, de plantes et d'insectes. A elle seule, la haie représente un véritable écosystème favorisant le maintien et la dissémination des espèces. Elle participe de ce fait au maillage écologique qui enrichit nos paysages de sa diversité.

De 9h à 12h, dans le verger communal situé à l'allée Château Chinon à Sombrefe (à côté de l'administration communale), le service Environnement procédera à la **distribution gratuite de plants de haie**. Trois plants vous seront distribués pour faire 1 m de haie par ménage (avec remise du coupon ci-dessous) :

- Lot 1 : plantes utiles pour les insectes et/ou mellifères
- Lot 2 : plantes accueillantes pour la biodiversité
- Lot 3 : plantes à fruits favorables pour les oiseaux



Parallèlement à cette distribution, **un atelier intitulé « découverte des curiosités cachées de la haie »** vous sera proposé dans le verger.

Quels sont les avantages de la haie dans son jardin ?

Quels sont les hôtes qui y résident, s'y nourrissent, qui y nichent ?

Comment s'organise la cohabitation entre ses différents habitants ?

Observation de la faune et de la flore.



« On peut ainsi dénombrer plus d'une centaine d'espèces d'oiseaux dans les secteurs bocagers ! »

Infos pratiques :

- Quoi ? Journée de l'Arbre 2022
- Quand ? Le samedi 19 novembre 2022, de 9h à 12h
- Où ? Allée de Château-Chinon 7 – 5140 Sombrefe
- Pour qui ? Tous les habitant-e-s de l'entité (Boignée, Ligny, Sombrefe, Tongrinne)



Journée de l'Arbre, édition 2022 « Les plants de haies »

Madame et/ou Monsieur.....

Domicilié(e) (s).....

Souhaite recevoir le lot :

- ☐ 1 Plantes utiles pour les insectes et/ou mellifères
- ☐ 2 Plantes accueillantes pour la biodiversité
- ☐ 3 Plantes à fruits favorables pour les oiseaux



Campagne 2022 de neutralisation de nid de frelon asiatique



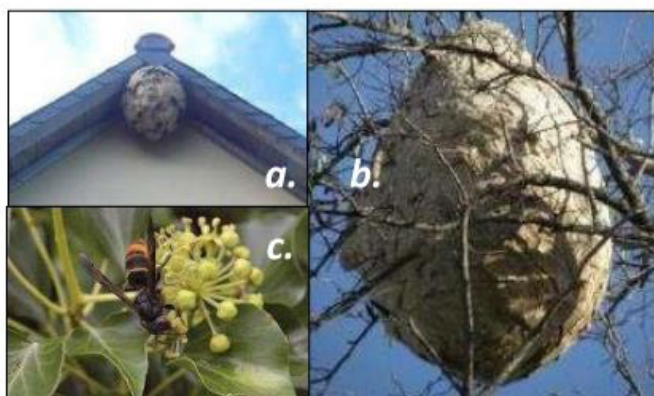
Caractéristiques du frelon asiatique : thorax noir, extrémités des pattes jaunes

Introduit accidentellement près de Bordeaux, le frelon asiatique a colonisé plus de 80 % du territoire français en 15 ans. Après un premier nid découvert dans le Tournaisis, il est actuellement présent partout en Wallonie.

Cet insecte menace directement les abeilles auxquelles il fait une chasse sans merci. Il perturbe également les insectes sauvages. Il n'est dangereux que dans le voisinage immédiat du nid.

Cette année, des nids ont déjà été signalés dans votre région et cela continue car la saison est particulièrement favorable. Il reste probablement d'autres nids à découvrir.

Nous recherchons activement ces nids !

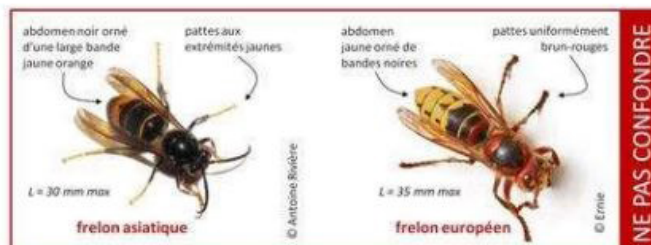


a. nid installé sous débordement de toiture ;
b. nid installé haut dans un arbre ;
c. frelon butinant sur fleur de lierre.

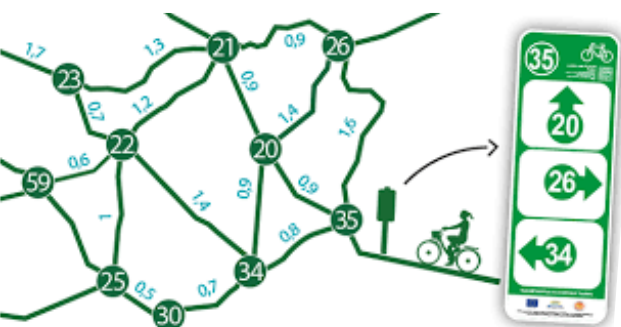
Le frelon asiatique construit de gros nids, le plus souvent assez **haut dans les arbres**, mais aussi sur les **bâtiments** et sur d'autres supports. Il faut donc lever les yeux, et tenter de repérer ces grosses boules brun-beige en matière cartonnée. Le nid est fréquemment caché par le feuillage, mais il peut être repéré par les allées et venues des frelons. Plus rarement, le nid est situé dans un abri (grenier, poulailler, etc.). La **chute des feuilles** est une occasion à saisir pour le repérage des nids. Par ailleurs, le **lierre**, qui commence à fleurir, est très apprécié de divers insectes butineurs, notamment le frelon asiatique.

QUE FAIRE EN CAS DE DETECTION D'UN NIDS DE FRELONS ASIATIQUES ?

Au moindre doute, veuillez le signaler à l'adresse : <http://observatoire.biodiversite.wallonie.be/enquetes> dans l'enquête Espèces exotiques envahissantes et sélectionner Espèce observée : Frelon asiatique. Afin de confirmer l'identification, une photo numérique sera demandée. S'il s'agit effectivement de frelons asiatiques, le SPW prendra en charge la neutralisation du nid. **Ce service est gratuit jusqu'au 31 décembre 2022.**



Mobilité

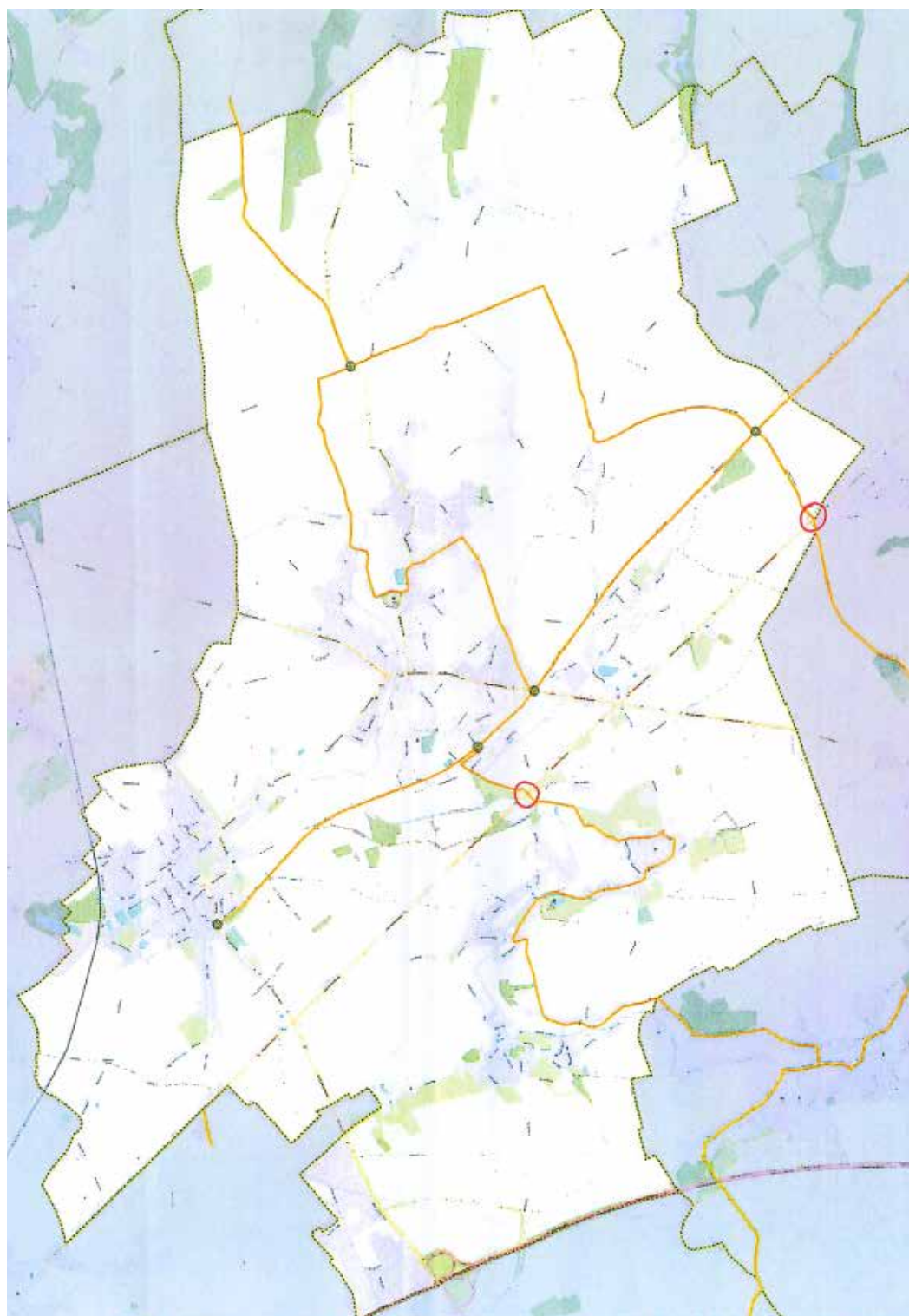


Un réseau « points nœuds » a vu le jour sur la Province de Namur

Que vous soyez petit ou grand, seul ou accompagné, enjambez votre vélo et évadez-vous sur la vingtaine de kilomètres de chemins balisés sur la Commune de Sombreffe.

Ce maillage de voies tranquilles permet dorénavant de vous balader à votre guise et sans carte. En effet, chaque intersection du réseau est numérotée et symbolisée par la pose d'un panneau de couleur verte bien identifiable.

tion du réseau est numérotée et symbolisée par la pose d'un panneau de couleur verte bien identifiable.



Débutant ou expérimenté, vous avez la liberté de définir vous-même votre parcours en fonction de vos envies et de votre forme : <https://velo.province.namur.be>



qrcode_velo.province.namur.be.png

Restez toutefois vigilant lors de la traversée de la Régionale 29 sur deux tronçons : lieu-dit « Pont » et à hauteur du quartier de la « Ronce ».

Pour toute information complémentaire, Mme Sandy NICAIS se tient à votre disposition au 071/827.443.



Du sud de Sombreffe jusqu'à la Régionale 29 : 4,9 km – 18 min

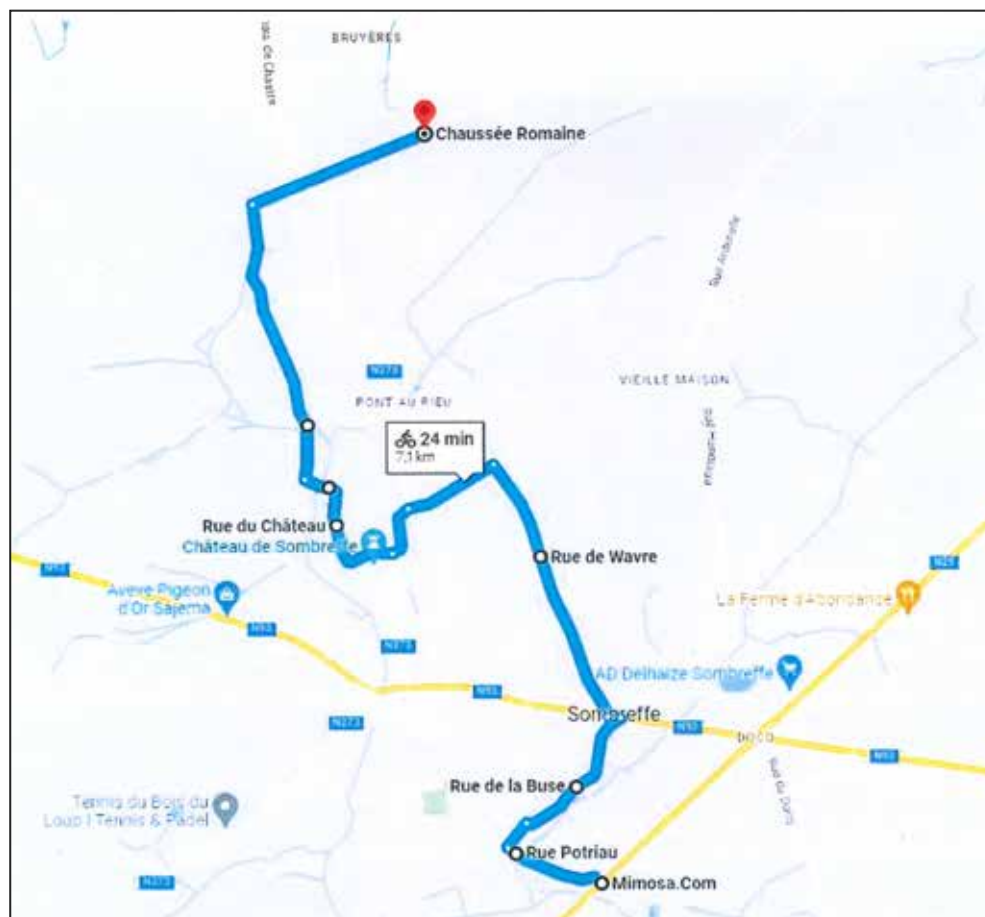
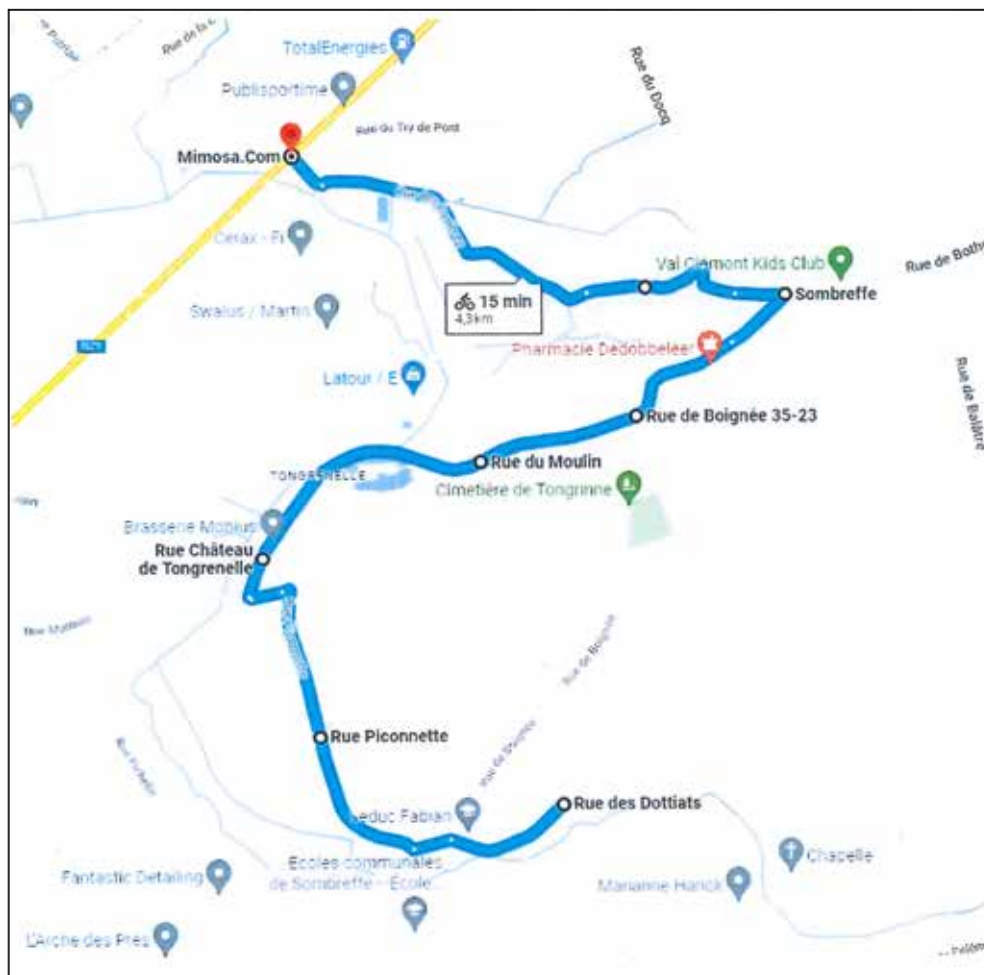
Rue des Dottiats
Rue Piconnette
Rue du Château de Tongrenelle
Rue du Moulin
Rue de Boignée
Rue de Bothey
Rue du Maréchal Juin
Rue des Rosières
Traversée de la Régionale 29



Point noeud situé rue des Dottiats à Boignée



Point noeud situé à l'intersection entre la rue du Docq et la rue Maréchal Juin à Tongrinne



De la Régionale 29 jusqu'à la Chaussée Romaine, en passant par le Ravel : 7,1 km – 24 min

Rue Potriau
Rue de la Buse (Ravel) - Nœud « 61 »
Rue de Wavre
Rue Ottiamont
Chaussée de Chastre
Rue du Château
Rue Pont-au-Rieu
Chemin « sans nom » qui relie rue Pont-au-Rieu à la Chaussée Romaine
Chaussée Romaine jusqu'au Nœud « 59 »



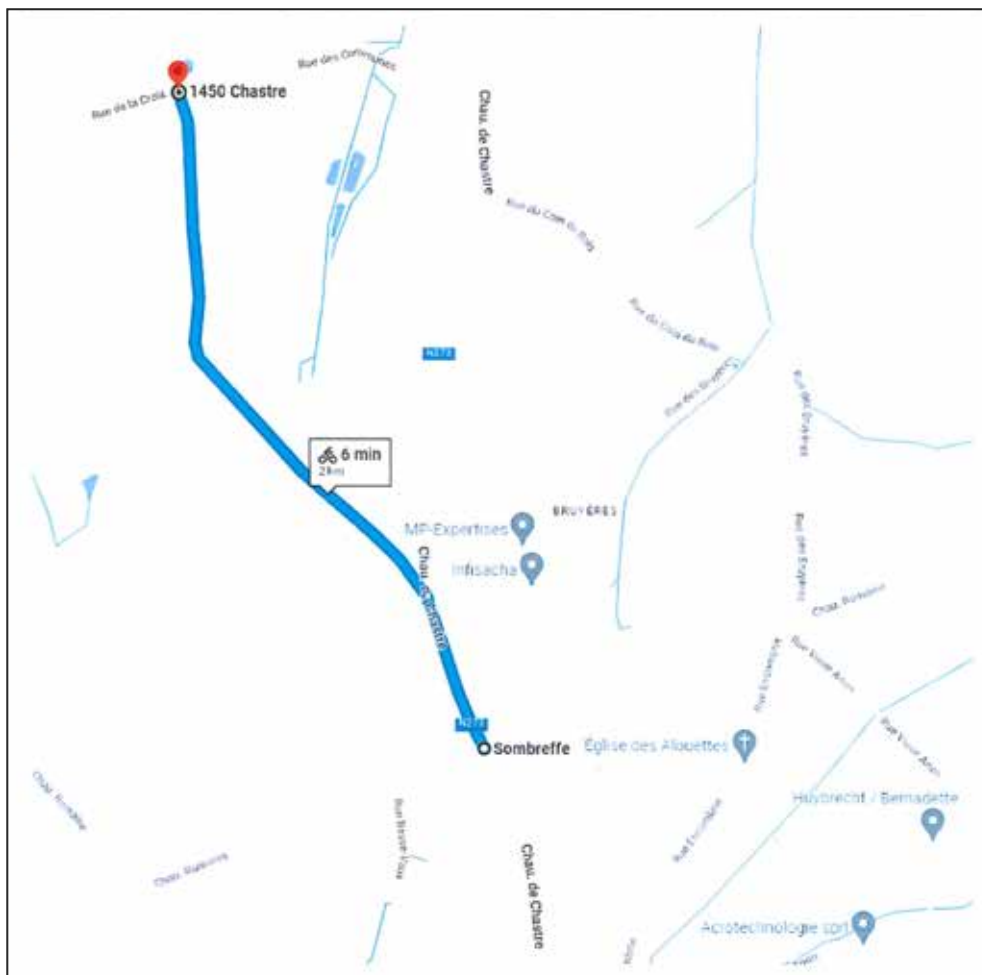
Noeud 61 - Rue de la Buse (Ravel)

De la Chaussée Romaine vers Chastre : 2 km – 6 min

Chemin « sans nom » qui relie la
Chaussée Romaine - **Nœud « 59 »** à
Chastre - **Nœud « 80 »**



Nœud 59 - Chaussée Romaine



De la Chaussée Romaine vers la Rue de la Ronce en passant par le Ravel : 7,3 km – 24 min

Chemin « sans nom » entre la Chaus-
sée Romaine et Rue Vieille Maison



Point noeud rue Vieille Maison



Point noeud situé à l'endroit de la traversée
de la Régionale R29

Chemin de l'Ornoi jusqu'au Ravel -
Nœud « 2 »

On traverse le Ravel, on continue
d'avancer sur le chemin de l'Ornoi
jusque Rue de la Ronce, en traver-
sant la Régionale 29 - vers le **Nœud
« 10 »**.

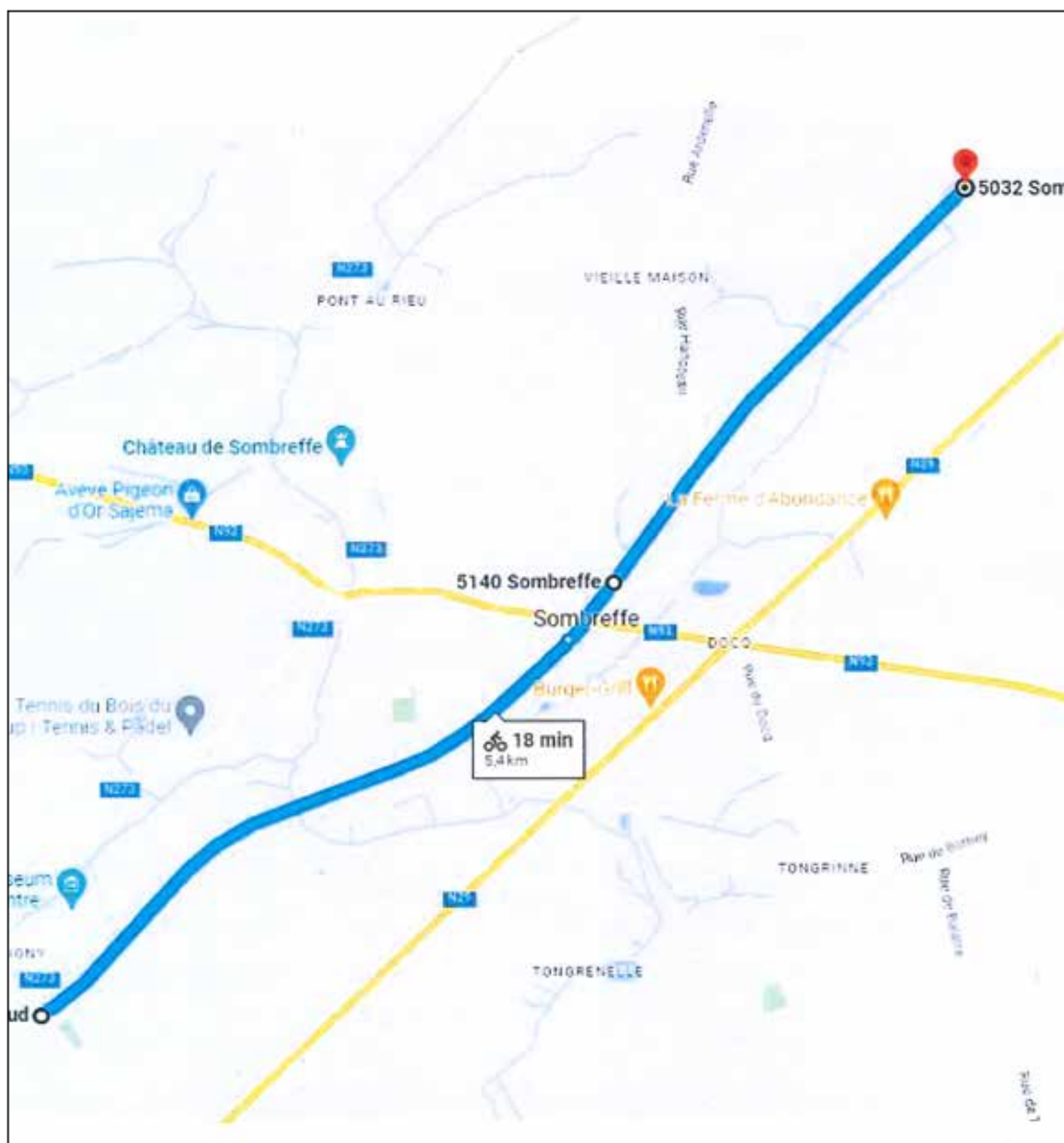
Le Ravel depuis la Rue du Sud - Nœud « 62 » vers Gembloux - Nœud « 2 »
(intersection avec le Chemin de l'Ornoi) : 5,4 km – 18 min



Nœud 2
Chemin de l'Ornoi (Ravel)



Nœud 62 - Rue du Tienne



Travaux

Les citoyen.ne.s ont la possibilité de signaler par mail au Service Travaux des problèmes liés à :

- l'entretien des voiries communales ;
- l'entretien des espaces verts ;
- la propreté publique (dépôts clandestins,...) ;
- à un avaloir ou aux égouts ;
- l'éclairage public ;
- une demande de dératisation.

Vous pouvez transmettre vos doléances ou requêtes à l'adresse mail suivante :

travaux@sombreffe.be

Dans ce cas, veuillez préciser :

- La nature (description) et la localisation du problème
- Votre identité (nom, prénom)
- Vos coordonnées (pour que l'on puisse vous contacter si nécessaire)



Le Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA)

Après deux années de COVID, le CCCA a pu clôturer plusieurs projets :

- Un nouveau guide des aînés plus pratique et réactualisé ;
- Les « boîtes frigos » SOS SENIORS et les distribuer ;
- Une conférence destinée aux aînés sur le thème du logement.



Le guide des aînés a été retravaillé en équipe par le CCCA, l'échevine de la Cohésion sociale et la cheffe de projet en collaboration avec Xavier VONNÊCHE, notre animateur de l'Espace Public Numérique communal (EPN) qui a créé la charte graphique. Le guide, au petit format A5, contient de nombreuses informations concernant la mobilité, les aides sociales, l'aide alimentaire, les organismes d'aide, les loisirs, etc... et est disponible à la Commune.

Les boîtes frigos (SOS SENIORS) ont été distribuées avec le guide des aînés ces 29 et 30 septembre dans les 4 villages, une façon de rencontrer les aînés et de leur communiquer des informations importantes. Les personnes qui n'ont pu se déplacer peuvent venir chercher la boîte sur rendez-vous au service Cohésion sociale – 071/827.415

La semaine des aînés a été organisée sur deux jours d'activités :

Le jeudi 15 septembre, en collaboration avec l'abbaye de Villers-la-Ville, une visite guidée et une conférence ludique sur les jeux au moyen-âge ont été réalisées par Catherine BREYER, archéologue.

Saviez-vous par exemple que

l'abbaye a été attaquée 8 fois et que, lors de la révolution en 1789, les Français après avoir envahi Villers, ont vendu l'abbaye à un commerçant qui l'a démantelé et en a vendu les éléments ? C'est pour cette raison que vous connaissez l'ab-

baye en l'état et que l'on peut retrouver certains de ses joyaux au sein d'anciennes maisons du Brabant Wallon.



Le vendredi 16 septembre, en collaboration avec l'ASBL SENOAH, une conférence a rassemblé les CCCA de Sombreffe et des communes voisines, autour de la thématique du choix du lieu de vie.

L'asbl SOLIVAL a, quant à elle, présenté un exposé sur les aménagements à domicile bien utiles pour le confort et la sécurité des aînés. Tous les documents donnés lors de ces conférences peuvent être obtenus auprès du service Cohésion sociale.



LE 3 DÉCEMBRE, JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES HANDICAPÉES



Cette date est une façon de rappeler que les personnes porteuses d'un handicap ont leur place parmi notre société et notre commune. L'échevine de la Cohésion sociale, Laurette HENNE-DOUMONT et le service Cohésion sociale ont à cœur de travailler sur cette importante matière.

En début de mandature, **une charte a été signée entre la Commune et l'asbl ESENCA**. Cette association a pour but de promouvoir le bien-être de la personne porteuse d'un handicap au travers d'analyse de terrain afin de faire des aménagements raisonnables là où cela est nécessaire (infrastructures communales, écoles, etc.).

La Charte comporte 5 points :

1. Fonction consultative : sensibilisations

Par le biais du Collège ou du Conseil, la Commune s'engage à donner l'occasion aux personnes porteuses d'un handicap d'être représentées dans un mécanisme de consultation.



2. Accueil de la petite enfance : Intégration scolaire et parascolaire

La Commune s'engage à former le personnel des différents services d'accueil communaux de la petite enfance ainsi que dans les structures scolaires et parascolaires à l'accueil et l'encadrement de jeunes enfants en situation d'handicap.

3. Emploi

Respect d'une politique d'emploi (quotas) forte et de la mise sur pied de différentes mesures de collaboration inclusives, maintien de l'emploi. Amener un soutien qui tient compte des besoins spécifiques de chacun.

4. Accessibilité plurielle : Informations, transports, parkings, logements

Engagement à rendre accessible l'environnement du citoyen

5. Inclusion dans les loisirs : Sports, culture, nature et événements

Favoriser l'accès et la pleine participation des personnes porteuses d'un handicap à toutes les activités.

UNE SOIRÉE INFORMATIVE

Cette Charte et la mise en place d'un groupe de travail autour du handicap fera l'objet d'une soirée informative, **le 16 novembre 2022 à 18h30** à la Salle du Conseil Communal. Le but étant de mener des projets avec des améliorations concrètes pour les PMR. Toute personne ayant un lien avec le handicap est la bienvenue.

UNE CAMPAGNE DE PRÉVENTION



Une campagne sera organisée prochainement pour rappeler à chacun l'importance de respecter les places de parking PMR ; ces places sont reconnaissables par leur couleur bleue, leur format plus large ainsi qu'un panneau de signalisation PMR. Il en existe plusieurs dans les villages, et c'est via le service Cohésion sociale (prise de rdv au 071/827.425) et le service Cadre de Vie, qu'elles se réalisent suite à une analyse pertinente de la Zone SAMSOM.

Pour rappel, le non-respect de ces places peut vous coûter cher :

L'article 25.1.14° (2) interdit le stationnement sur les stationnements réservés aux véhicules utilisés par les handicapés ; l'arrêt y est cependant autorisé. Dans la nouvelle catégorisation des infractions graves par degré, celle-ci est considérée comme une infraction du 2ème degré assortie d'une amende de 110 euros en cas de perception immédiate, 120 euros s'il y a proposition transactionnelle et de 120 à 1500 euro lorsque l'affaire est citée devant un tribunal. Cette règle vaut également pour les lieux publics à partir du moment où ils sont accessibles sans distinction à tous les usagers. Ce n'est que dans la mesure où lesdits parkings sont clôturés ou gardés que le principe de la réquisition préalable des services de police reste indispensable.

UN SERVICE À VOTRE ÉCOUTE

Le service Cohésion sociale est également le point handicontact de la Commune. Ses missions sont multiples : obtenir une carte de stationnement PMR et/ou un dossier de reconnaissance via le SPF Sécurité sociale, faire une demande de place de parking PMR, obtenir des informations sur les aménagements et pensions possibles via l'AVIQ, recherche de stages pour les enfants porteurs de handicap, ...

Pour toute information et rendez-vous : 071/827.415

Informatique

Espace Public Numérique de Ligny



Au mois d'octobre, l'EPN de Ligny a ouvert ses portes aux enfants de l'entité pour apprendre l'informatique sur Windows, grâce au « Mini Lab Informatique » mis en place pour la deuxième fois.

C'est aux côtés de Pascale Furlini de l'Easy-e-space que l'animateur de L'EPN a retrouvé le groupe d'enfants participants.

Lors de la première session du 5 octobre, ceux-ci ont pu réapprendre à manipuler la souris en traçant un chemin dans un labyrinthe, sans toucher les bords... pour passer ensuite à des

choses plus concrètes, afin de les aider à comprendre l'utilité de l'ordinateur pour leur organisation future...

Par l'utilisation de l'explorateur de fichiers, ils ont pu apprendre à créer leurs propres dossiers et sous dossiers, selon leurs propres « thèmes de rangement ».

Ils ont également appris à faire des captures d'écran issues de leurs recherches sur internet et les partager à leurs compagnons avec leur clé USB.

En fin de journée, les enfants ont pu découvrir le processus d'impression 3D et voir se lancer une impression qu'ils auront pu reprendre en souvenir.

Aux mois de novembre et décembre, l'EPN de Ligny accueillera de nouveau un groupe d'adultes / seniors pour apprendre la tablette, en vue de comprendre son côté utile à leur quotidien. Ce sera l'opportunité pour le groupe d'aller un peu plus loin encore, puisque la plupart ont déjà participé à la première session en avril et mai.

Culture



Samaravia

L'asbl Samaravia est un des pôles culturels à Sombreffe qui vous propose ateliers créatifs, projets citoyens, stages et événements tout au long de l'année. Des activités pour petits et grands : broderie, dessin, peinture, photo, sérigraphie, théâtre... Après bientôt 40 ans d'existence, l'association s'offre une nouvelle image et programmation remplie d'imaginaire, de rencontre, de partage et de diversité.

Nos ateliers adultes

Tous les lundis soir, l'atelier **fabrique d'images** vous invite à découvrir les techniques de gravure et d'impression sur des supports variés : gomme, plexiglas, carton, textile... Mélanie Mertens, graphiste et plasticienne, vous initie au monotype, à la pointe sèche, à la linogravure, au cyanotype et bien d'autres. A l'aide d'encre et de pochoirs, explorez toutes les étapes de réalisation d'une image. Bien décidée à (re)valoriser ces procédés parfois lents et fastidieux, Mélanie vous mène vers une liberté d'expérimentations et vous permet de prendre en main ces techniques de manière autonome et créative.

Et à partir de janvier, un atelier **dessin & peinture adultes** s'ajoute au programme. Les informations suivront bientôt. À vos pinceaux !

Inscriptions sur www.samaravia-sombreffe.be

Votre avis compte !

Des envies particulières d'activités sur Sombreffe ? Des idées de projets créatifs que vous voulez lancer ? Un atelier que vous voulez animer ? Un cours que vous cherchez désespérément près de chez vous ? Samaravia récolte vos envies, idées et avis pour étoffer l'offre culturelle dans la commune de Sombreffe. Répondez à l'enquête sur le lien ci-dessous ou via leur site. Pour un projet spécifique dont vous voulez discuter, vous pouvez les contacter via mail à info@samara-via-sombreffe.be

<https://framaforms.org/sondage-samaravia-activites-culturelles-a-sombreffe-1664542020>



Enfance

Conseil communal des enfants (CCE)



Après une agréable période de repos durant les vacances d'été, les membres du conseil communal des enfants ont repris le travail le mercredi 7 septembre, avec la rencontre de Madame Carole BOBOT.

Madame Bobot, qui est membre de l'ASBL Com' au Resto, est venue expliquer en quoi consistait cette association et quelles étaient ses missions. Afin d'aider cette association, les enfants du CCE se sont engagés à participer à la récolte de vivres du samedi 22 octobre, devant les magasins Delhaize et Okay.

Lors de notre 2ème réunion de travail, les élus ont rencontré Madame l'échevine de la Cohésion sociale. Madame Laurette HENNE est venue leur parler des différentes missions dont le service s'occupe, ainsi que de son rôle dans la commune.

Au programme de notre dernière réunion, avant d'accueillir les futurs élus de 5ème primaires, les enfants ont écouté l'échevine de l'Enseignement et de la Petite enfance, Madame Béatrice PLENNEVAUX, qui a expliqué les différents projets réalisés ou les projets en devenir pour les écoles de notre commune.

Durant le mois de septembre, Monsieur Etienne BERTRAND, notre Bourgmestre et Nicolas DUMONT, animateur du CCE, se sont rendus dans les différentes classes de 5ème primaires des 6 écoles de la commune afin

d'expliquer le projet du Conseil Communal des Enfants.

Le 11 et 12 octobre ont eu lieu les élections des futurs petits conseillers. Les enfants élus ont prêté serment la semaine du 17 octobre afin de pouvoir participer à leur première réunion du 9 novembre.

Merci aux enfants participants à ce projet !

Solidarité



SOMBREFFE 2022
LE 10 ET 11 DÉCEMBRE

Marché Solidaire

MARCHÉ ET CONCERT DE NOËL

SAMEDI
9H-20H MARCHÉ DE NOËL - PLACE BAUDOUIN
ANIMATIONS POUR ENFANTS
SOUPE SOLIDAIRE
RÉCOLTE DE VIVRES COM' AU RESTO
STANDS ET BRASSERIES
VIN CHAUD, CACAO, COUGNOUS
DISTRIBUTION DE CADEAUX PAR LE PÈRE NOËL
16H30 CORRIDA
10H-17H DONNERIE SOLIDAIRE - COMPLEXE SPORTIF

DIMANCHE
16H-18H CONCERT DE NOËL - EGLISE

WWW.SOMBREFFE.BE

COHESIONSOCIALE@SOMBREFFE.BE - 071 827 415

Éditeur responsable: Florence Argente - Allée de Châteaux-Chimon 7 - 540 Sombreffe



DIMANCHE
11 DÉCEMBRE
2022 À 16H

CONCERT À L'ÉGLISE DE SOMBREFFE
CHANTONS NOËL

DANS LE CADRE DE LA SEMAINE SOLIDAIRE
AU PROFIT DE L'ASBL « COM' AU RESTO »

LA CHORALE SAINT-LAMBERT DE BOIGNÉE
DIRECTION : ETIENNE DENORME

LE MADRIGAL DU BRABANT
DIRECTION : NOËL MINET

ARNAUD BAZIN, ORGANISTE

RÉSERVATIONS 0492 53 37 88
INFO@SAMARAVIA-SOMBREFFE.BE

P.A.F. ENTRÉE 10€
ÉTUDIANTS ET SENIORS 8€
ENFANTS -12 ANS GRATUIT

Éditeur responsable: Florence Argente - Allée de Châteaux-Chimon 7 - 540 Sombreffe

Marché Solidaire : Samedi 10 et dimanche 11 décembre

Cette année, la Commune de Sombreffe et l'asbl Samaravia vous proposent des festivités de Noël lors d'un week-end solidaire.

PROGRAMME

Samedi 10 décembre de 7h à 20h

Le samedi, les festivités seront réparties à trois endroits.

De 7h à 20h, le marché solidaire aura lieu sur la Place Baudouin Ier à Sombreffe.

Dès 9h30, profitez d'un concert acoustique de l'Académie, tout en déambulant dans le marché hebdomadaire. Vous pourrez également déguster un chocolat ou un vin chaud proposé par le club Colombophile.

À 11h et jusque 13h, le Père Noël sera présent pour distribuer un cougno et des cadeaux aux enfants.

À partir de midi, les stands de nos partenaires locaux vous proposeront la pomme des neiges, des bières spéciales, une tartiflette et d'autres réjouissances...

L'association de l'aide alimentaire Com' au Resto organisera une soupe solidaire ainsi qu'une récolte de vivres sur la place.

L'après-midi sera d'autant plus festive avec des animations de rue, un sapin collectif, du grimage et un manège à partir de 13h.

À 16h30, se tiendra le départ de la corrida organisée par ROS.

Enfin, pour clôturer la journée, une fanfare vous invitera à danser de 17h15 à 19h15.

Durant la journée, des animations gratuites pour enfants (sur réservation) sont prévues par l'asbl Samaravia à l'Académie de Sombreffe. À 10h30, découvrez les merveilleuses histoires des mamies conteuses. Et l'après-midi, de 13h à 16h, réalisez une boule à neige et des décorations de Noël pour habiller le sapin collectif.

De plus, retrouvez la donnerie solidaire de 10h à 17h au Complexe sportif.

Dimanche 11 décembre à 10h et 16h

Le dimanche matin, l'Académie accueillera un spectacle pour enfants. Deux représentations sont programmées à 10h et à 11h. Entrée gratuite mais sur réservation.

L'après-midi à partir de 16h, Noël Minet organise en collaboration avec Samaravia un concert de Noël dans l'église de Sombreffe. La chorale Saint-Lambert de Boignée et le Madrigal du Brabant enchanteront votre soirée du 11 décembre 2022. Les profits de l'événement seront reversés à l'association "Com' au Resto".

- Tarif plein 10 € - Étudiants et seniors 8 €
- Enfants -12 ans gratuit

RÉSERVATIONS

Pour les animations enfants du samedi, le spectacle et le concert du dimanche, merci de réserver au 0492/53.37.88 ou par mail à info@samara-via-sombreffe car les places sont limitées.



Réunion des alcooliques anonymes à Sombreffe

Quand ? Tous les mardis de 19h à 21h

Où ? 27, Place des Monts Salle Saint Laurent

Pour plus d'infos : 078/15.25.56 (24h/24h - 7j/7j)

Permanence sociale par le SPF à Ligny

La Direction Générale Personnes Handicapées du SPF Sécurité sociale organise une permanence pour la Commune de Sombreffe :



Service public fédéral
Sécurité sociale

Direction générale
Personnes handicapées



Le 1er lundi du mois de 9h à 12h (en cas de jour férié, vérifier les dates sur www.sombreffe.be – rubrique Evénements) **à la Maison Multi-Services (derrière les bureaux du CPAS), rue Haute 5/7 à Ligny**

La permanence est assurée par Fabienne MANDERLIER, assistante sociale au SPF.

Pour la contacter : fabienne.manderlier@minsoc.fed.be

Prochaine date de permanence SANS RENDEZ-VOUS : lundi 5 décembre !! Pas de permanence le 2 janvier 2023 !!

En cas d'absence, vous pouvez aussi contacter le SPF Sécurité sociale :

- Via le 0800/98.799 les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h30

- Par internet : via le formulaire de contact sur le site internet <https://handicap.belgium.be/fr/contact/index.htm>

Service Population-Etat civil



Permanences

Les prochaines permanences du service Population-Etat civil auront lieu les samedis :

- 19 novembre 2022, de 9h à 11h
- 3 et 17 décembre 2022, de 9h à 11h

Il est nécessaire de prendre rendez-vous au préalable au 071/827.424 ou au 071/827.426 pour les dossiers des Etrangers et d'Etat Civil (reconnaissance, nationalité, déclaration de mariage,...), ainsi que pour les cohabitations légales.



Mariages

Sept couples se sont mariés civilement à Sombreffe depuis la dernière parution du Bulletin d'information communale. Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur !



Monsieur Claude LEBE et Madame Sylvie MIGLIONICO se sont mariés civilement à Sombreffe le 20 août 2022



Monsieur Corentin LUYTEN et Madame Morine BOLAIN se sont mariés civilement à Sombreffe le 20 août 2022



Monsieur Eric BOKKEN et Madame Caroline SEULET se sont mariés civilement à Sombrefe le 27 août 2022



Monsieur Adrien PIRET et Madame Céline BERNARD se sont mariés civilement à Sombrefe le 27 août 2022



Monsieur Yassine BENALI et Madame Nasima BOUAZIZ se sont mariés civilement à Sombrefe le 10 septembre 2022



Monsieur Quentin DELSART et Madame Charlotte PAILLET se sont mariés civilement à Sombrefe le 8 octobre 2022



Monsieur Laurent CREVECOEUR et Madame BROUWERS Tatiana se sont mariés civilement à Sombrefe le 15 octobre

Avis aux futurs mariés !

Vous avez l'intention de vous marier et entamez les démarches administratives nécessaires ?

Nous vous conseillons de **prendre contact avec le service Etat civil** de la Commune de Sombrefe au 071/827 426, **minimum 2 mois avant le mariage**, afin de vérifier les disponibilités et réserver la date souhaitée pour organiser votre cérémonie.

L'heure de la célébration du mariage sera fixée par le service Population - Etat Civil, en accord avec l'Officier de l'Etat Civil.

Attention !!!

- Le **samedi**, les mariages sont célébrés entre **11h00 et 13h00**.
- Aucune cérémonie n'a lieu les dimanches et jours fériés.





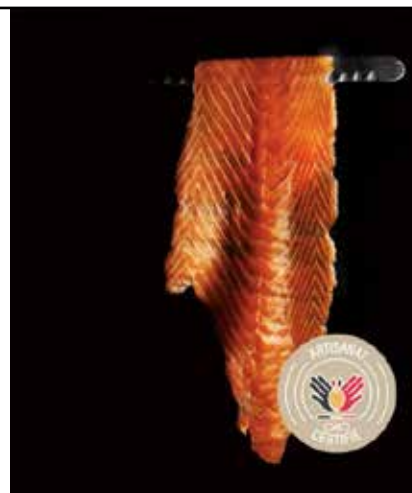
« Maison Vendsyssel » par DFM Saveurs

SAUMONERIE ARTISANALE
tradition et savoir-faire historique
Vente en DIRECT de l'ATELIER

vendredi 12 - 17h	mercredi 13h30 - 17h30
Rue de l'Avenir 8	Av. de l'Espérance 26
5140 Sombreffe	6220 Fleurus

Visite sur réservation (min. 10 personnes)
Contact : serge@dfmsaveurs.be ou 071/46 27 37

Visitez notre eshop www.comptoirvendsyssel.be



NOUVEAU CHEZ NOUS PELLETS  • Pouvoir calorifique élevé • 100% belge • 100% résineux • De haute qualité PRIX ATTRACTIFS SUIVANT LA QUANTITÉ DRIVE-IN • COMMANDES GROUPÉES POSSIBILITÉ DE STOCKAGE DE VOTRE PALETTE LIVRAISON À DOMICILE POSSIBLE	MAZOUT MAZOUT SACRE 071/81 13 31  POUR TOUT ACHAT À PARTIR DE 500L ET COMMANDES GROUPÉES PAIEMENT A VOTRE CHOIX : COMPTANT, BANCONTACT, PAIEMENTS ÉCHELONNÉS QUALITÉ GARANTIE LIVRAISON EN DÉLAI DE 24H	ETS SACRE ET FILS Route de Namur 146, 6224 Wanfercée-Baulet 071/ 81.13.31 bernard.sacre@hotmail.com Du lundi au vendredi : 8h - 17h Samedi : 9h - 12h A votre service de Père en fils depuis + de 50 ans
---	--	--

Brasserie *Blocry Sonia*

livraison à domicile dans votre région

Chaussée de Nivelles, 117 B
5140 SOMBREFFE.
GSM 0495/893623
soniablocry@hotmail.com

TEL \$ FAX : 071/888.750 - 071/888.477



François-Xavier DUMONT
Chée de Gembloux, 73 - 5140 Tongrinne (Sombreffe)
Tél.: 071 88 64 90 • Gsm: 0475 41 08 42
Fax: 071 88 50 12
E-mail: info@dumotec.be
www.dumotec.be



DUMOTEC
CHAUFFAGE CENTRAL

Distributeur agréé
VIEGMANN

Tout pour l'artiste

top'art

Beaux-arts - Loisirs créatifs - Encadrements

Ouvert du mardi au samedi de 10h30 à 18h
Tél.: 081/61.65.06



203, Chée de Tirlemont à Gembloux

Mr. Bricolage
On peut compter sur lui.

Le lundi au vendredi de 8h30 à 18h30
Le samedi de 8h30 à 18h
Le dimanche de 8h30 à 12h

SOMBREFFE
chaussée de Gembloux, 31
Tél. 071 88 52 66



Le CPAS de Sombreffe

Le rôle d'un CPAS est bien plus large que l'octroi d'une aide sociale ou d'un revenu d'intégration sociale. Le CPAS développe ses activités aussi bien dans le champ professionnel et de l'emploi, que dans celui du bien-être, de la santé, de la culture ou du conseil aux personnes.

A Sombreffe, l'équipe du CPAS a mis en place une série de services destinés à apporter des solutions nouvelles aux besoins de la population.



- Président : VANDENSCHRIK Benoît – benoit.vandenschrick@sombreffe.be
- Directeur général : FRERES Laurent – DG@cpas.sombreffe.be
- Accueil administratif : Tél : 071/49.01.10 – Fax : 071/49.01.19 – info@cpas.sombreffe.be
- Receveuse Régionale : LALOUX Amélie – amelie.laloux@outlook.be

• Service social

Nouvelle organisation temporaire du CPAS et plus particulièrement du service social.

- Désignation de **Natalino ZARA** en qualité de **responsable faisant fonction du Service Social** ;
- **Modification des plages de permanence** comme suit :
 - Lundi : permanence de 9h à 11h30
 - Mardi : permanence de 9h à 11h30
 - Mercredi : permanence de 13h à 15h
 - Jeudi : permanence de 9h à 11h30 dédiée aux Ukrainiens et à l'énergie
 - Vendredi : pas de permanence – rendez-vous uniquement



- **Allocation de chauffage** (mardi, mercredi et jeudi de 9h00 à 12h00) :
CHALLE Carole – assistant.social@cpas.sombreffe.be
- **Compteur à budget** : station de chargement et de paiement d'électricité au CPAS

- **Distribution de repas à domicile** : 071/49.01.10 – repas@cpas.sombreffe.be

- **Mobisocial** (pour les personnes qui n'ont pas de moyen de locomotion ou ne peuvent se déplacer seules, ce service permet de vous conduire à des rendez-vous médicaux, faire vos courses, ...) :
HAINAUT Danielle – Tél : 071/49.01.10 – 0494/43.45.56 – mobisocial@cpas.sombreffe.be



- **Easy-e-Space** (EPN du CPAS – Gratuit et ouvert à tous) : FURLINI Pascale – 071/89.18.00 (lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 16h00 – mercredi de 13h30 à 16h00 réservé aux enfants)

- **Insertion sociale (SIS)** : NARO Caroline, Assistante sociale – sis@cpas.sombreffe.be
- **Insertion socioprofessionnelle (Job coaching)** : (le lundi et jeudi uniquement sur rendez-vous) :
PRUDHOMME Margot – margot.prudhomme@sambreville.be
- **Médiation de dettes** (le vendredi matin sur rendez-vous) : GREGOIRE Léa – lea.gregoire@greasur.be
- **Logements sociaux pour les aînés « Les Merlettes »**, rue Chasse-Lion à Sombreffe : 081/61.27.45, du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h30 et le vendredi de 8h à 12h (SCRL La Cité des Couteliers)



Coordonnées de contact du CPAS

Rue Haute, 7 à 5140 LIGNY – Tél : 071/49.01.10 – Fax : 071/49.01.19
Mail : info@cpas.sombreffe.be – Site Internet : <https://cpas.sombreffe.be>

Nos enfants

Ecole Saint-Laurent de Sombreffe

SEPTEMBRE 2022 – SECTION MATERNELLE

Le 28 septembre 2022, les élèves de 2ème et 3ème maternelle ont visité la caserne des pompiers de Sambreville. Ils ont pu y observer les différents véhicules de secours, les différents espaces de la caserne, les tenues des pompiers ainsi que tous les équipements... Ils ont également pu découvrir l'utilité du matériel et comment les ambulanciers soignent les blessés lors des interventions. Avec bien sûr, le meilleur pour la fin, un tour en camion, sirène hurlante ! Quel moment magique ! Merci aux pompiers de Sambreville pour leur merveilleux accueil.



SEPTEMBRE 2022 SECTION PRIMAIRE

Par un beau matin de ce mois de septembre 2022, éducation à la citoyenneté avec un hôte de marque : notre bourgmestre, Etienne Bertrand ! Ce dernier est venu présenter le Conseil Communal des Enfants en 5ème primaire, chez Mme Dorothée. Pour parfaire leur éducation, les enfants accompagneront les élèves de 6ème primaire à Namur, le 14 novembre, pour une journée au Parlement de Wallonie...parce que devenir un citoyen responsable et engagé, cela s'apprend dès le plus jeune âge !

Merci pour ce cours vraiment intéressant, M. le Bourgmestre. Suite à ce dernier, 7 élèves se sont présentés. Bonne chance à eux pour les élections !



Accueil Temps Libre

PLACE AUX ENFANTS DU 15 OCTOBRE 2022

La journée « Place aux enfants » a eu lieu samedi 15 octobre 2022 et a été riche d'expériences. La Commission Communale de l'Accueil, le Service Cohésion sociale et la coordinatrice ATL (pour Accueil Temps Libre) ont orchestré cette nouvelle édition dont la thématique était : « un esprit sain dans un corps sain, on y a tous droit ».

Plus de soixante enfants, de 8 à 12 ans, ont pu rencontrer et découvrir l'univers de professionnels et de passionnés Sombreffois. Dans et au départ du Complexe sportif de Sombreffe, après avoir été répartis en petits groupes, les enfants et leurs accompagnateurs adultes ont eu l'occasion de faire la visite de plusieurs hôtes parmi lesquels :

Les clubs de Judo et de basket de Sombreffe, l'école de danse 2mad, Pro Cycling avec le club de VTT mtb team spirit, les animateurs extrascolaires et nature de DiNAMIC, les conteuses de la Goffe, Equinergie, Radio Quartz, Samaravia, Esenca, la maison provinciale du mieux-être, un cuisinier ainsi que le Cabanon du Pêcheur qui a fait découvrir l'atelier, son savoir-faire et a réalisé avec les enfants le dîner de tous les participants.





L'avis des groupes politiques



Cette rubrique est ouverte aux groupes politiques représentés au sein du Conseil communal. Chaque groupe représenté a l'opportunité de s'exprimer dans un souci démocratique et de transparence.

Les articles doivent porter sur les matières qui relèvent de la compétence d'avis ou de décision du Collège ou du Conseil communal (dans la mesure où cette compétence a un objet qui concerne le territoire communal).

Ils ne peuvent en aucun cas interpeller ou invectiver nominativement qui que ce soit, ni porter atteinte au personnel ou aux services publics.

Ils doivent également respecter les réglementations en vigueur (notamment en matière de droit au respect des personnes, de droit au respect de la vie privée, en matière de droit d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles), mentionner nominativement leur(s) auteur(s) et être signés par la majorité des membres du groupe politique porteur du texte.

Nous n'avons pas reçu d'article pour ce numéro



Vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain Bulletin distribué la semaine du 23 janvier 2023 ? Dans ce cas, envoyez votre proposition d'article **au plus tard le lundi 19 décembre 2022** par mail à info@sombreffe.be, en mentionnant en objet « Bulletin communal – L'avis des groupes politiques ».



Expressions citoyennes



Cette rubrique est ouverte aux citoyens de l'entité et leur offre l'opportunité de s'exprimer dans un souci démocratique et de transparence (limité à un maximum de 1500 caractères espaces compris).

Les articles ne peuvent en aucun cas interpeller ou invectiver nominativement qui que ce soit et porter atteinte au personnel ou aux services publics.

Par ailleurs, les articles doivent :

- rester courtois et faire preuve de retenue (s'exprimer sans excès et avec bienséance) ;
- porter sur les matières qui relèvent de la compétence d'avis ou de décision du Collège ou du Conseil communal (dans la mesure où cette compétence a un objet qui concerne le territoire communal) ;
- respecter les réglementations en vigueur (notamment en matière de droit au respect des personnes, de droit au respect de la vie privée, en matière de droit d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles);
- être signés et indiquer clairement le nom et le prénom ainsi que les coordonnées de leur auteur.

L'Administration communale se réserve le droit de ne pas publier les articles (en tout ou en partie) qui ne respecteraient pas l'une des dispositions précisées ci-dessus.

ET SI ON PENSAIT UN PEU AUX AUTRES ! (Nouveau)

J'habite au numéro 1 rue du Grand Cortil et comme dans beaucoup d'autres rues, je suis concerné par le problème du stationnement souvent sauvage de certains conducteurs, surtout au moment de la sortie de nos écoles.

Malgré quelques rappels, toujours amicaux, ou des petits messages sympathiques, accompagnés d'ailleurs de petits cœurs, évitant ainsi tout signe d'agressivité, ...rien n'y fait.

Les "mal garés" persistent et cela me gêne énormément vu les problèmes de mobilité qui sont maintenant les miens...et quand bien même.

Je suggère donc à chacun de penser un peu aux autres et de veiller ainsi à leur faciliter ainsi la tâche.

Ligny doit rester ce joli et sympathique village où je suis né il y a presque quatre-vingts ans et où les habitants se respectent et s'entraident.

Merci donc d'y penser et je termine par ma citation de départ "ET SI ON PENSAIT UN PEU AUX AUTRES, et d'avantage aux personnes âgées !".

Ma déception et ma tristesse seraient grandes si ce message restait incompris.

Robert Baugniet



Vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain Bulletin distribué la semaine du 23 janvier 2023 ? Dans ce cas, envoyez votre proposition d'article **au plus tard le lundi 19 décembre 2022** par mail à info@sombreffe.be, en mentionnant en objet « Bulletin communal – Expressions citoyennes ».



La vie des associations



Cette rubrique est ouverte aux associations actives dans l'entité de Sombrefe. Les associations disposent d'un égal espace d'expression et du même traitement graphique. Chacune peut transmettre son texte, sous format « traitement de texte » sans mises en forme, limité à un **maximum de 1500 caractères espaces compris**.

Les articles doivent :

- porter sur des **activités qui ont lieu dans l'entité ou qui sont organisées en dehors de l'entité pour des citoyens de l'entité** ;
- être signés et indiquer clairement le nom et le prénom ainsi que les coordonnées de leur auteur ;
- respecter les réglementations en vigueur (droit au respect des personnes, de la vie privée, d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles) ;
- **faire la promotion d'activités précises et déterminées**.

Les articles ne peuvent pas :

- interpellier ou invectiver nominativement qui que ce soit ;
- **avoir pour seul objet de rappeler de manière récurrente l'objet social ou la présentation générale de l'association** ;
- contenir trop de détails de nature « commerciale » tels que, par exemple, entrer dans le moindre détails des prix demandés pour la participation aux activités, la composition précise d'un ou plusieurs menus, etc.

L'Administration communale se réserve le droit de ne pas publier les articles (en tout ou en partie) qui ne respecteraient pas l'une des dispositions décidées par le Collège communal les 13 mai, 16 septembre et 2 décembre 2020.

Boignée Se Réveille
présente

"LA MAGIE DE NOËL"
SAMEDI 26 NOVEMBRE
BOIGNÉE, RUE DES ÉCOLES

14H - 20H30 MARCHÉ ARTISANAL
15H CHORALE DES ÉCOLIERS
17H CONCERT JEUNE PUBLIC (3-10 ANS)
19H SPECTACLE NOCTURNE
20H CONCERT DE CLOTURE (BLUE-TRIP)
- BARS - FOOD -

BOIGNÉE Se Réveille
Boignée se réveille

Les Sens du temps (Les) 3x20 Sombrefe

Voici, pour terminer nos activités de 2022, nos deux dîners :



Le dîner de chasse, le 19 novembre 2022
à la salle de l'amitié à Tongrinne.

Le menu comme d'habitude est à choisir entre deux entrées et deux plats.

Le prix est de 55,00 € pour les membres et 60,00 € pour les non-membres, à verser sur le compte BE61 0682 30267317, les sens du temps.

Le dîner de Noël, le 17 décembre 2022 à la salle de l'amitié à Tongrinne, avec le tirage de la tombola et l'animation musicale « surprise ».

Les inscriptions sont à faire pour le 10 décembre 2022.

Le prix est de 30,00 € pour les membres et 35,00 € pour les non-membres, à verser sur le compte sur le compte BE61 0682 30267317, les sens du temps.

La cotisation 2023 est de 10,00 € à verser lors du paiement du dîner de Noël.

Nous espérons vous voir nombreux,

Le Comité

Coordonnées :

- Rita LEJEUNE - ritalejeune47@gmail.com - tél. 0476/869 229
- Monique ZOLLER - monique.l.g.zoller@gmail.com - tél. 0476/615 175
- Jacqueline ZOLLER - jacqueline.m.g.zoller@gmail.com - tél. 0476/614 758

Exposition de « nos crèches familiales de Noël »

En l'église paroissiale de Sombreffe - Place de Mont - Deuxième édition

Du 26 novembre au 11 décembre 2022.

L'année dernière a été une grande première de « nos crèches familiales et artisanales » et un beau succès avec 42 magnifiques réalisations.

Invitation à tous. Nous invitons aussi les enfants à nous dessiner ou bricoler une belle crèche. Une surprise à la fin de l'exposition leur sera remise.

Le samedi 26 novembre de 10h à 12h et de 14h à 17h, ouverture des portes pour réceptionner votre crèche. Nous vous attendons nombreux.

Nous vous accueillerons de 14h à 17h :

- les **dimanches** :
27 novembre et 4 et 11 décembre
- les **mercredis** :
30 novembre et 7 décembre
- les **samedis** :
26 novembre et 3 et 10 décembre

Vous pourrez venir rechercher vos crèches le dimanche 11 décembre vers 14h.

Un immense merci à tous !
Luc Jamouille - 0474/23.25.91



Sentiers Sombreffois

Points-nœuds pédestres : dernière ligne droite avant la décision

Un projet ambitieux initié et porté par des citoyens

Merci, 1387 fois merci à chacun d'entre vous pour avoir soutenu ce projet par

MERCI

vos nombreux votes. L'engouement citoyen nous a positionné dans le peloton de tête. Lorsque nous écrivons ces lignes, nous attendons la liste des lauréats qui sera dévoilée en novembre. Nous croisons les doigts et gardons espoir

Nous vous informerons dès que la décision de la Province de Namur sera connue sur www.sentiers5140.be ou sur Facebook SentiersSombreffois.



www.sentiers5140.be



Sentiers Sombreffois



sentiers5140@gmail.com

Local Récup' Solidaire

Le Local Récup' Solidaire gâte vos enfants en cette fin d'année !



Comme chaque année, nous organisons une Saint-Nicolas fin novembre dans notre local. Les colis sont préparés selon les âges et les souhaits de vos petits bouts.

Une **grande Donnerie de Noël** se tiendra au centre sportif de Sombreffe le **samedi 10 décembre de 10h à 17h**. Là encore, vos loulous se verront offrir

un présent selon leurs envies. De nombreux articles vous y attendront : vêtements, linge de lit, jouets, puériculture, décoration, vaisselle, décoration de Noël, ...

Tout est GRATUIT. Il vous suffit simplement d'être en ordre de cotisation au local : 4 euros/année/ménage (possibilité de le faire sur place).

Les informations suivront régulièrement sur notre groupe Facebook : Le Local Récup' Solidaire, n'hésitez pas à y jeter un œil.

On vous y attend avec plaisir !



Oxfam Petits déjeuners à Sombreffe



Après deux années de restrictions sanitaires et deux éditions de « Petits Déjeuners Oxfam à emporter », fêtons cette année le grand retour du traditionnel rassemblement solidaire en salle, dans toute la Wallonie et à Bruxelles !

Participer à un petit déjeuner Oxfam, c'est soutenir les actions et projets d'Oxfam-Magasins du monde, qui milite pour plus de justice économique, sociale et climatique. Un soutien indispensable dans un monde sans cesse et de plus en plus frappé par les inégalités et crises écologiques, économiques et sanitaires successives, principalement subies par les populations les plus précarisées.

Retrouvons le plaisir de partager en toute convivialité, autour de savoureux produits équitables, bios, locaux... en solidarité avec les producteurs/rices et artisan-e-s d'ici et d'ailleurs.

Si vous le souhaitez, il est également possible de commander un colis découverte

composé de différents produits Oxfam au prix de 40 €. Il sera disponible à l'Ecole des 2 Châtaigniers le dimanche matin ou livrable à domicile sur demande.

Où ? Ecole « Les 2 Châtaigniers » - Chaussée de Nivelles – 79 – Sombreffe

Quand ? Le dimanche 20 novembre de 8h30 à 11h.

Combien ? Adultes 8 € - Enfants 4 € - Familles 3 enfants et plus : 3€ par enfant

Inscriptions et informations :

DejeunersOxfamSombreffe@gmail.com - Tél. 0486/07 20 99

Facebook : petits déjeuners oxfam sombreffe - <https://dejeunersoxfamsomb.wixsite.com/infos>



Vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain Bulletin distribué la semaine du 23 janvier 2023 ? Dans ce cas, envoyez les informations **au plus tard le lundi 19 décembre 2022** par mail à info@sombreffe.be en mentionnant en objet « Bulletin communal – La vie des associations ».



Agenda des activités



Plus d'infos sur les activités et les services reprises ci-après dans le présent Bulletin

- 17/11 : **Permanence du Bourgmestre**, de 14h à 17h, à la Commune de Sombreffe (Allée de Château-Chinon)
- 19/11 : **Journée de l'arbre** et distribution d'un lot de 3 plantes pour 1 mètre de haie, de 9h à 12h, dans le verger communal (Allée de Château-Chinon à Sombreffe)
- 19/11 : **Dîner de chasse**, salle de l'amitié à Tongrinne, organisé par Les Sens du temps (3x20) Sombreffe
- 19/11 : **Permanence du service Population-Etat civil** (9h-11h) - sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil & Cohabitations légales
- 20/11 : **Petits déjeuners Oxfam**, de 8h30 à 11h, à l'Ecole « Les 2 Châtaigniers » à Sombreffe
- 23/11 : Présence du **BdBus**, Place Baudouin 1er à Sombreffe (mercredi 13h-15h)
- Les 23/11, 30/11, 7/12, 14/12 et 21/12 : **Animation Pixel Art** organisée par l'EPN Easy-e-Space, entre 13h30 et 15h00, au Complexe sportif de Sombreffe
- 26/11 : **La Magie de Noël**, dès 14h à Boignée rue des Ecoles (une organisation de l'asbl Boignée se Réveille)
- 26/11 : **Permanence du Bourgmestre**, de 09h30 à 12h30, à la Commune de Sombreffe (Allée de Château-Chinon)
- 26/11 : Présence du **Bibliobus**, Place Baudouin 1er à Sombreffe (samedi 9h-12h)
- 26/11, 27/11 et 30/11 : **Exposition de « nos crèches familiales de Noël »** en l'église paroissiale de Sombreffe, de 14h à 17h
- 01/12 : **Don de sang** (sans rendez-vous) 15h00 à 18h15, au Complexe sportif de Sombreffe
- 3, 4, 7, 10 et 11/12 : **Exposition de « nos crèches familiales de Noël »** en l'église paroissiale de Sombreffe, de 14h à 17h
- 03/12 : **Permanence du service Population-Etat civil** (9h-11h) - sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil & Cohabitations légales
- 05/12 : **Permanence sociale** sans rendez-vous organisée par le SPF à la Maison Multiservices de Ligny (rue Haute 5/7), de 9h à 12h
- 07/12 : **Seconde Journée de gravure de remorques** organisée gratuitement par la zone de police 5307 SamSom, entre 10h et 15h, au Parc d'Activité Economique de Sombreffe, sur le parking de la société CMG (rue de la Spinette, 33C)
- 10/12 : **Marché Solidaire** sur la Place Baudouin 1er à Sombreffe, de 7h à 20h
- 10/12 : **Grande Donnerie de Noël** au Complexe sportif de Sombreffe, organisée par le Local Récup' Solidaire, de 10h à 17h
- 10/12 : **Corrida** à 16h30 au départ du Complexe sportif de Sombreffe
- 11/12 : **Spectacle gratuit** pour enfants présenté par l'Académie-section de Sombreffe à 10h et à 11h (sur réservation)
- 11/12 : **Concert de Noël**, par la chorale Saint-Lambert de Boignée et le Madrigal du Brabant, à l'église de Sombreffe, à partir de 16h, dans le cadre de la semaine solidaire
- 13/12 : **Permanence du Bourgmestre**, de 14h à 17h, à la Commune de Sombreffe (Allée de Château-Chinon)
- 17/12 : **Dîner de Noël**, salle de l'amitié à Tongrinne, organisé par Les Sens du temps (3x20) Sombreffe
- 17/12 : **Permanence du Bourgmestre**, de 09h30 à 12h30, à la Commune de Sombreffe (Allée de Château-Chinon)
- 17/12 : **Permanence du service Population-Etat civil** (9h-11h) - sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil & Cohabitations légales
- 17/12 : Présence du **Bibliobus**, Place Baudouin 1er à Sombreffe (samedi 9h-12h)
- 21/12 : Présence du **BdBus**, Place Baudouin 1er à Sombreffe (mercredi 13h-15h)



SAMUEL SERVAIS IMMELEC
BÂTIMENTS PRIVÉS ET INDUSTRIELS
Installations-Transformations-Chauffage électrique-Dépannages

TVA: BE0550.445.405 CHEMIN DE BRYE, 7
samuel.servais@hotmail.com 5140 SOMBREFFE

0478/61.43.83



CHAUTEC
Chauffage - Sanitaire

MATHIEU AERTS

☎ **0494/91 85 56**
✉ mathieu.aerts@chauteC.be
📍 Rue d'Humerée, 17 - 5140 Sombreffe
📞 TVA : BE 0762 793 647

🌐 www.chauteC.be 📘 CHAUTEC

Ann B.

by Marie

Votre boutique de prêt-à-porter pour dames.

Grand'Rue 66
Gembloux
081 61 07 72

www.annbbymarie.be

Ouvert du mardi au samedi
de 10 à 18h
et le lundi sur rendez vous



Chaussée de Charleroi 17
5140 Sombreffe
A l'étage de l'épicerie
Al-Terre-Native
0455 14 05 77
librairiegrainesdevie@gmail.com

Nouveau à Tongrinne

Librairie spécialisée



Graines de Vie

Plus d'infos :
Librairie Graines de Vie

📘 [Facebook](#) 📷 [Instagram](#)



Grande sélection de livres en
développement personnel,
psychologie, spiritualité,
alimentation, famille, santé,
jardin, nature, écologie, jeunesse,
droit...



Conférences, ateliers,
rencontres avec des auteurs...



Avantages clients & remises
immédiates pour les professeurs,
professionnels de la santé mentale
et les avocats



Nous prenons les chèques
Sport & Culture

BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR
CUISSON AU FEU DE BOIS

GEMBLoux
142, Chaussée de Namur
Tel. : 081 611 600

LE PAIN

D'ANTAN

lepaindantan.be

SUIVEZ-NOUS AUSSI SUR [Facebook](#) [Instagram](#)

WIERDE
97, Rue de Jausse
Tel. : 081 588 883





Tendance
Eco-Couleurs
0470 61 79 73
Alain Van Laethem

Mise en peinture d'habitations privées, toutes superficies
Mise en peinture de locaux à usage commercial
Mise en peinture de grands bâtiments privé ou publics
Pose de papier peint avec ou sans peinture
Conseil couleurs

www.tendance-eco-couleurs.be



DEFINITIVEMENT CHOCOLAT

CHOCOLATERIE ARTISANALE

Chocolats, Pralines, Massepain, Pâtes de fruits,
Nougats, Produits dans nos ateliers



*Choisissez le sujet, la figurine,
et la taille que vous souhaitez !*

tous budgets

rue des Ecoles 8 - SAINT-GÉRY (Chastre) - Tél. 0477 351 002
www.definitivement-chocolat.be - info@definitivement-chocolat.be
ME > JE : 13h30-19h • VE > SA : 10-12h30 & 13h30-19h • DI : 10-13h

**Fabrication quotidienne
Produit frais
Pour tous les budgets**



Votre artisan torréfacteur à Tongrinne

- ✓ Torréfaction artisanale
- ✓ Thé / infusion vrac
- ✓ Familiale / Proximité
- ✓ Jura / Moccamaster / ECM
- ✓ Un magasin chaleureux
- ✓ Éthique / durable
- ✓ Machines à café
- ✓ Accessoires



Ouvert du Lundi au Samedi de 9h à 18h.
www.tiptopcoffee.be

  Rue François Dupire 5, 5140 Sombrefe
071/88.73.63



ligoptic

optique • lentilles de contact • acoustique **amplifon**



ligoptic
Optique • Lentilles • Acoustique
071 87 47 40
ligoptic@skynet.be
www.ligoptic.be

Chaussée de Nivelles 27c
5140 Sombrefe
071 87 47 40
ligoptic@skynet.be
www.ligoptic.be